



Moigny-sur-École

VILLAGE RURAL DE L'ESSONNE

et du Parc naturel régional du Gâtinais français



Environnement



Solidarité



Aménagement du territoire



Citoyenneté

Bonnes vacances





Travaux Publics de Soisy

Pour vos travaux
de collectivités
et particuliers de :

Terrassements, Voiries,
Assainissements,
Location de matériel

35, rue de la Ferté-Alais - 91 840 SOISY-SUR-ÉCOLE

Tél : 01.64.98.03.83

<http://www.travaux-publics-soisy-tps-91.fr>



EUROPIERRES

L'ART & LA MATIÈRE

Pierres naturelles de dallage
Galets - Gravier - Roches ornementales

91490 Moigny-sur-Ecole

www.euro-pierres.fr

info@euro-pierres.fr



Une seule passion : Servir nos villages !

Société d'Intérêt Collectif Agricole d'Électricité
des Cantons de La Ferté-Alais et Limitrophes

14 C, avenue Carnot - 91590 CERNY

Tél : 01 69 90 65 43

Dépannage 24h/24 : 01 69 90 65 41

E-mail : contact@sicae-lfa.fr - www.sicae-lfa.fr

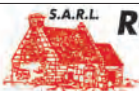
Distribution Publique d'Énergie Électrique

Bar - Restaurant



Tel. : 01 64 14 04 45

896, Route de Milly - 77630 Arbonne la Forêt



S.A.R.L. **RODRIGUES**

MAÇONNERIE GENERALE
RENOVATION - TAILLE DES PIERRES
COUVERTURE - ZINGUERIE - CHARPENTE - CARRELAGE

45, rue de Cochet - 91490 Moigny-sur-Ecole

Tél: 01 64 98 48 63



Darégal
LE+Taste

Fraichement ciselée et juste surgelée

Rösti à la Ciboulette

Toutes nos recettes
sur www.daregal.com



S O M M A I R E

- 3 Editorial
- 4 Brèves du Conseil
- 5 Grands événements
- 7 Finances
- 9 Grands travaux
- 13 Environnement
- 19 Urbanisme
- 20 CCAS
- 21 Vie culturelle
- 28 Du côté des écoles
- 32 Vie associative
- 35 Vie intercommunale
- 41 Vie civique
- 44 Zoom
- 46 Vie locale
- 50 Carnet de famille
Calendrier

Mairie de Moigny-sur-École : Tél. 01 64 98 40 14
 Responsable de la publication : Pascal Simonnot
 Bulletin réalisé par :
 Commission Information-Communication : Delphine Badlou
 Création : jva-graphicréa, www.jva-graphicrea.com
 Impression : Imprimerie Planète Impression
 Crédits photos : Géraldine Allain, Delphine Badlou,
 Karim Belkacem, Corinne Bricout, Betty Cartier, CC2V,
 Laurence Fustec, JVA Graphicréa, Marine Hemberger,
 Pascale Legrand, Mairie de Moigny, Jacques Nardo,
 Martine Plessis, Pascal Simonnot.
 www.moigny-sur-ecole.com
 Dépôt légal : 2^e semestre 2017
 Imprimé en France

Cet ouvrage a été réalisé avec des encres végétales
 chez un imprimeur respectant
 toutes les normes environnementales

La commune reste encore le pilier de notre démocratie !

Pour la première fois dans l'histoire de la V^{ème} République, les deux grands partis qui se succèdent au pouvoir depuis soixante ans n'ont été, ni l'un ni l'autre, qualifiés au second tour de l'élection présidentielle, éliminés au profit d'Emmanuel Macron avec son mouvement « En Marche ! » qui se veut en rupture avec les partis traditionnels.

Dans chacun des scrutins, Moigny aura été le reflet conforme des résultats à l'image du national ou départemental ! Cette grande respiration démocratique que constituent les élections présidentielles et législatives suppose une organisation matérielle d'autant plus importante que les élus municipaux doivent s'astreindre à une disponibilité obligatoire.

Dans chaque commune française, quatre scrutins se sont ainsi organisés (23 avril et 7 mai pour la présidentielle, 11 et 18 juin pour les législatives). Pour Moigny, près de 1053 d'électeurs inscrits ont voté avec une forte participation pour les présidentielles, soit respectivement 85 % (1^{er} tour) et 78 % (2^{ème} tour). Pour les législatives, la participation reste supérieure à la moyenne nationale avec 52 % au 1^{er} tour et 45 % au second. Il faut saluer le travail continu de l'équipe municipale et du personnel en amont des opérations électorales : établissement de la liste électorale, gestion des cartes d'électeur, installation des panneaux électoraux et mise en place du bureau de vote.

La fluidité de l'organisation du scrutin ne doit pas faire oublier la rigueur et la qualité de ce travail de préparation, elles sont intimement liées. De nombreuses communes, comme à Moigny le 11 mars dernier, rendent solennelle la remise des cartes électorales aux jeunes électeurs dans le cadre d'une cérémonie de citoyenneté afin de donner une signification particulière à l'acquisition de ce droit mais aussi de ce devoir.

Ces quatre scrutins, organisés les dimanches et avec une amplitude horaire significative pour faciliter l'exercice du droit de vote, reposent sur un bénévolat qu'il faut saluer d'autant plus qu'il se prolonge en soirée du fait des opérations de dépouillement, grâce à des habitants venus en renfort, qu'ils en soient remerciés ici.

Pour de nombreux concitoyens, cette mécanique est si naturelle qu'elle passe inaperçue alors que l'organisation mise en place dans chacune de nos communes mérite d'être reconnue pour le dévouement, le sens de l'intérêt général et le professionnalisme dont elle témoigne. D'autant qu'elle représente aussi un coût financier non négligeable pour les communes car les remboursements forfaitaires de l'État ne couvrent pas l'intégralité des frais, ce n'est plus un scoop hélas !

Alors que certains cherchent à supprimer l'échelon communal, une nouvelle fois, l'État pourra faire confiance aux communes françaises, c'est-à-dire aux équipes municipales pour l'organisation des scrutins nationaux. Cette confiance n'a pas vocation à s'éteindre une fois le dernier bulletin dépouillé, les résultats transmis à la préfecture, à la presse, puis déposés tardivement à la gendarmerie, mais devra s'inscrire dans une relation de travail constructive et partagée avec les élus municipaux sur la durée du prochain quinquennat !

Merci aux Moignacois venus offrir leur service aux opérations de dépouillement et bravo aux jeunes électeurs qui se sont tous déplacés sans exception démontrant leur forte mobilisation et tout l'intérêt porté à la chose publique.

Il est venu le moment de vous souhaiter de bonnes vacances estivales et de nous retrouver bien reposés pour la rentrée de septembre riche d'activités.

Bien Fidèlement

Pascal Simonnot, votre maire,
 Président de la Communauté de Communes des 2 Vallées



Les Conseils municipaux



L'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux est disponible en mairie, sur les panneaux d'affichage ou sur le site : www.moigny-sur-ecole.com



Adoption en date du jeudi 16 février 2017

N° 01 - Adhésion à la charte de gestion des chemins ruraux du Parc naturel régional du Gâtinais français

N° 02 - Approbation de la modification des statuts de la Communauté de Communes des 2 Vallées (CC2V)

N° 03 - La Loi Accès au Logement et un Urbanisme Renouvelé (dite loi ALUR) : refus d'intégration de la commune dans le dispositif du PLU Intercommunal à compter du 27 mars 2017

N° 04 - Engagement de la commune dans la charte de mobilisation et de coordination dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les constructions illégales

N° 05 - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2017 (D.E.T.R.) Opération : Création, rénovation, équipement des bâtiments et restaurants scolaires

Adoption en date du mardi 28 mars 2017

N° 01 - Approbation du compte de gestion 2016

N° 02 - Vote du compte administratif 2016

N° 03 - Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2016 au budget de la commune 2017

N° 04 - Vote du taux des trois taxes directes locales - exercice 2017

N° 05 - Vote du budget primitif 2017 - budget communal M14

N° 06 - Versement des subventions aux associations

N° 07 - Acquisition d'écrans projecteurs pour l'école élémentaire : demande de subvention au titre de la réserve parlementaire auprès de M. Nicolas Dupont-Aignan, député de l'Essonne

N° 08 - Revalorisation des tarifs des concessions du cimetière communal à partir du 1^{er} janvier 2017

Adoption en date du mardi 6 juin 2017

N° 01 - Approbation du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Moigny-sur-École

N° 02 - Rythmes scolaires : dérogation à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelle et élémentaires

taire publiques (article D 521-10 du Code de l'Éducation)

N° 03 - Mise en vente du chemin situé entre la rue de Cochet et la rue Adonis Rousseau, inclus dans le domaine privé

N° 04 - Mise en vente du terrain communal situé à l'angle des rues des Rochettes et du 8 Mai 1945, parcelle cadastrée N 179

N° 05 - Budget 2017 de la commune - décision modificative n° 01

N° 06 - Approbation du Plan Communal de Sauvegarde de la commune de Moigny-sur-École

N° 07 - Revalorisation du tarif du repas de la cantine scolaire au 4 septembre 2017

N° 08 - Revalorisation du tarif de la garderie du soir au 4 septembre 2017

N° 09 - Identification des chemins ruraux, propriétés de la commune de Moigny-sur-École

N° 10 - Liquidation du Syndicat d'Assainissement et des Eaux de la Vallée de l'École (S.A.E.V.E.)

N° 11 - Motion de la commune de Moigny-sur-École pour le couloir aérien

Adoption en date du vendredi 30 juin 2017

N° 01 - Élections Sénatoriales : désignation de 3 délégués du conseil municipal et de leurs suppléants

N° 02 - Demande de subvention dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local 2017 auprès des services de l'État pour les travaux de création d'un bâtiment périscolaire rue des Écoliers

N° 03 - Demande de subvention auprès du Parc naturel régional du Gâtinais français pour la création d'un restaurant scolaire et intergénérationnel programme « Appel à projet Territoire d'innovation de grande ambition »

N° 04 - Délégation de signature donnée à Mme Nathalie Arrigoni, Maire adjointe, aux fins de signature du compromis de vente dans le cadre de la mise en vente du terrain communal situé à l'angle des rues des Rochettes et du 8 Mai 1945, parcelle cadastrée N 179

N° 05 - Installation d'infrastructure d'une borne de recharge de véhicules électriques

Samedi 21 janvier

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Comme à l'accoutumée, la salle des fêtes a accueilli un public nombreux pour cette cérémonie qui se veut avant tout un moment d'échange et de convivialité.

Après la traditionnelle projection très dynamique de la rétrospective des évènements et manifestations 2016, la scène a accueilli toute l'équipe municipale, adulte et junior, mais aussi les jeunes éco-citoyens des chantiers SIARCE, sans oublier de nombreux élus voisins et amis, tous acteurs de la vie de notre village.

La triste actualité de ce début d'année a fait que M. Pascal Simonnot a débuté son intervention par un double hommage rendu à deux personnalités, chères au cœur de tous, et récemment disparues : Mme Madeleine Campana, ancien maire de Dannemois, et le capitaine Pascal Hodeau, sapeur-pompier volontaire de la caserne de Milly-la-Forêt.

Ce moment très poignant a ensuite fait place à l'annonce des nombreux projets de la municipalité et de la communauté de communes qui verront le jour courant 2017, année de mandat.

Ces réalisations s'axeront autour de 3 grands défis :

Le 1^{er} concernera **l'aménagement du territoire**, avec entre autres la révision sereine du Plan Local d'Urbanisme, le lancement de la restauration de « la Grange » au 55 Grand-rue, pour devenir un nouveau commerce de proximité et la poursuite de la requalification du « Quartier des Rochettes ».

Le 2^{ème} défi aura pour seul maître-mot le « **vivre ensemble** » avec le maintien d'un bon niveau de services publics malgré une baisse drastique des dotations, l'animation culturelle toujours de grande qualité, l'accompagnement des équipes pédagogiques, la poursuite de l'Agenda 21 qui ne vise qu'à améliorer notre quotidien, et pour lequel le comité de pilotage va tenter de décrocher une *deuxième hirondelle* dans le label « Notre Village - Terre d'Avenir ».

Quant au 3^{ème} et dernier défi, il consistera à **obtenir tous les moyens d'action nécessaires**, avec une recherche tous azimuts de subventions, associée à une gestion rigoureuse et maîtrisée. Ces conditions sont indispensables à la réalisation des nombreux projets en cours ou à venir, comme le futur complexe périscolaire qui, à lui seul, coûtera 800 000 €.

Outre ces défis communaux, d'autres sujets ont été évoqués tels que la politique constante de réduction des déchets, l'ouverture prochaine de la piscine intercommunale, la réforme de l'intercommunalité avec l'extension de la zone commerciale sur le plateau du Chênet à Milly qui est désormais sous la tutelle de la CC2V, pour ne citer qu'eux.

« Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit »,

Une maxime forte qui a conclu le discours de M. Simonnot, avant d'inviter tout un chacun à venir lever le verre de l'amitié pour poursuivre la soirée en toute convivialité sous les chants du public souhaitant un *joyeux anniversaire* à Monsieur le Maire.



MOIGNY COLLECTIONNE LES RÉCOMPENSES...

... PARIS confirme un palmarès exceptionnel et unique en France !



Après un label « Notre Village-Terre d'Avenir » en 2013, confirmé par une labellisation nationale du Ministère de l'Environnement pour notre dossier Agenda 21 l'an passé, après les 4 Rubans du patrimoine départementaux, notre village a été une nouvelle fois récompensé.

Souvenez-vous, en 2015, Moigny a été lauréat au niveau régional (catégorie moins de 3 500 habitants), pour le fruit des 10 ans de travaux de restauration de l'église, recevant ainsi son 5^{ème} Ruban du patrimoine. Organisé conjointement par l'Association des Maires de France, la Fondation du Patrimoine, la Fédération Française du Bâtiment (FFB) et la Caisse d'Epargne, ce concours distingue et récompense les communes et intercommunalités pour leurs opérations de rénovation ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti.



Pascal Simonnot, maire de Moigny-sur-Ecole et président de la CC2V, Jacques Letort, président du conseil des régions de la FFB et Fabien Daurat, président de la FFB de l'Essonne lors de la remise de cette nouvelle récompense au salon des maires d'Ile-de-France en mars dernier.



Le 15 juin dernier et pour faire suite à cette nouvelle distinction, c'est notre commune qui a eu l'honneur d'accueillir l'Assemblée Générale de la Fédération du Bâtiment 91 pour faire découvrir à ses adhérents l'ensemble des restaurations primées.

Et c'est cette volonté affirmée et constante de préserver nos chères « vieilles » pierres qui a été saluée lors du salon des maires d'Ile-de-France le 28 mars dernier à Paris par le Trophée des Rubans du patrimoine. Une vraie reconnaissance qui souligne **le fait que notre commune est un cas unique en France en ayant par 5 fois obtenu les précieux « Rubans » pour son patrimoine bâti et historique merveilleusement restauré** comme l'a déclaré Thierry Fromentin, président de l'Union des Fédérations du Bâtiment d'Ile-de-France.

BUDGET 2017 : un casse-tête croissant chaque année !

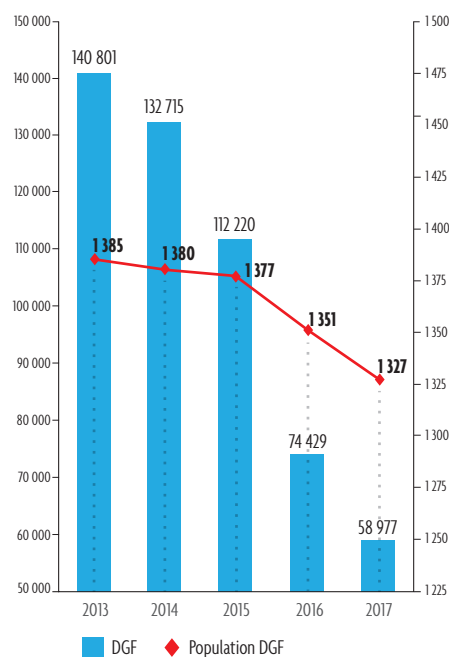
Le Conseil municipal a voté à l'unanimité le 28 mars dernier le budget de la commune s'élevant à 2 104 434,00 €.

Ce budget 2017 est marqué par une nouvelle baisse des dotations de l'État malgré ses annonces de soi-disant stabilité cette année, les collectivités participant plus que jamais à l'effort national de réduction des déficits publics, amorcé depuis 5 ans.

Ce budget 2017 a été construit dans un contexte incertain, avec des dotations toujours décroissantes. Ainsi, la dotation globale de fonctionnement allouée à la commune a diminué de 81 824 € de 2014 à 2017. **(On se prend à rêver de tout ce que l'on aurait pu faire avec 81 824 € de plus !)** Cette diminution impacte toutes les collectivités : région, département... et il en résulte de grandes incertitudes quant aux subventionnements pouvant être accordés, même si nos taux fiscaux sont très en dessous de la moyenne départementale et nationale à strate de populations équivalentes. En effet, le niveau d'endettement de 223 €/hab. est jugé très raisonnable par les services des Finances Publiques.

La **dotation globale de fonctionnement** (DGF) représente la participation de l'État au fonctionnement des collectivités locales. Elle constitue une ressource libre d'emploi pour la commune à la suite des opérations de décentralisation données d'une main et reprises de l'autre.

Evolution de la DGF et de la population DGF



BUDGET 2017 : un ambitieux programme d'investissement soutenu !

Ce qui reste à faire est tout aussi conséquent :

- la fin du financement du PLU et de l'enquête publique,
- la réhabilitation de la grange du centre-bourg en nouveau commerce de proximité et ses futures places de stationnement minutes,

- des travaux de requalification de la rue des Rochettes avec cette année la partie voirie pour un tronçon et l'enfouissement des réseaux restants à partir de septembre.

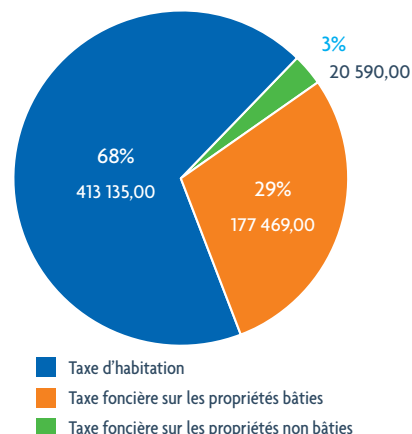
L'étude et la mise en œuvre du futur bâtiment périscolaire en lieu et place de l'actuel *algéco* est aussi l'un des gros dossiers dont nous préparons la réalisation pour l'année prochaine. Sa construction sera ainsi répartie sur deux années comptables, grâce à un contrat rural Région/Département déjà notifié par nos partenaires institutionnels.

Enfin, le calcul du **Fonds national de péréquation*** des ressources intercommunales et communales (FPIC) se faisant au niveau des intercommunalités, il en résulte une extrême opacité du montant des effets cumulés de la baisse des dotations et de la montée en charge de la péréquation au détriment des communes.

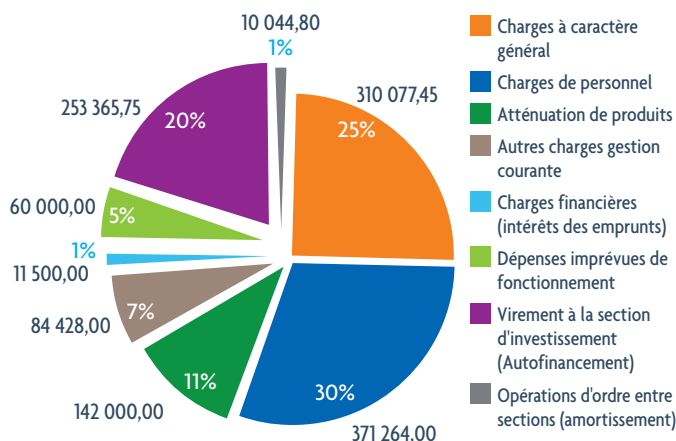
Depuis 2014, sur le montant prélevé par la péréquation nationale, considérant que l'ensemble des communes de la CC2V sont toutes « riches », Moigny à elle seule aura perdu près de 114 456 € supplémentaires. **(On se prend à nouveau à rêver de tout ce que l'on aurait pu faire avec 114 456 € de plus !)**

* Le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

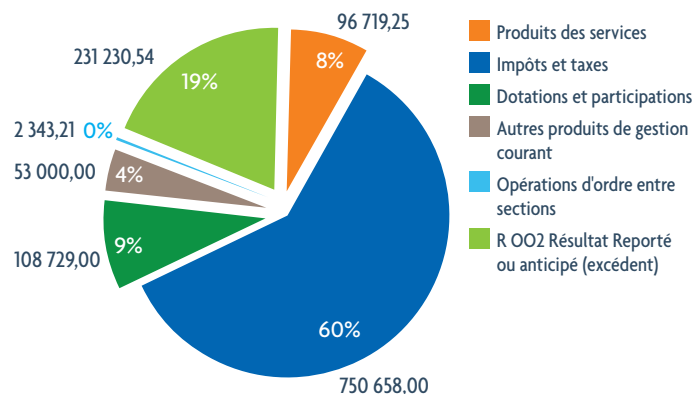
Taxes locales	Produit voté (en €) en 2017	Taux votés Moigny 2017	Moyenne département 2017	Moyenne nationale 2017
Taxe d'habitation	413 135,00	14,34 %	24,88 %	24,38 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	177 469,00	10,33 %	20,39 %	20,85 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	20 590,00	47,01 %	67,63 %	49,31 %
Total	611 194,00			



Dépenses de fonctionnement

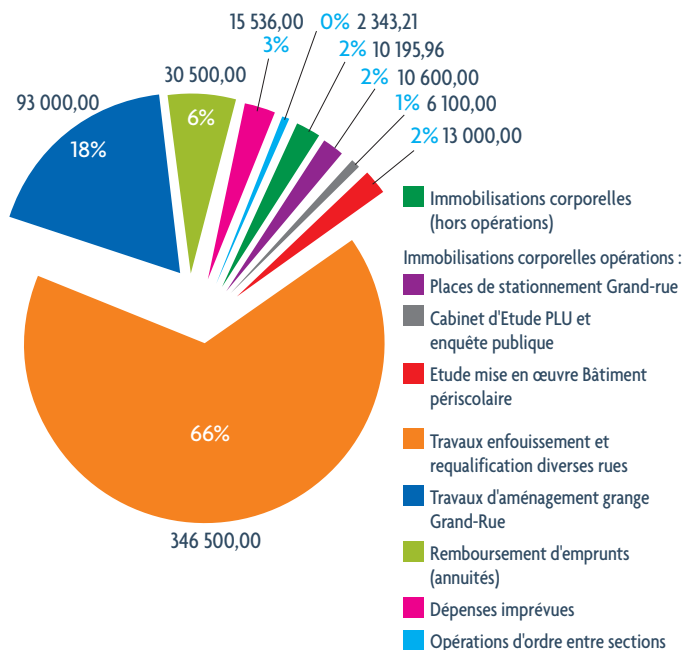


Recettes de fonctionnement

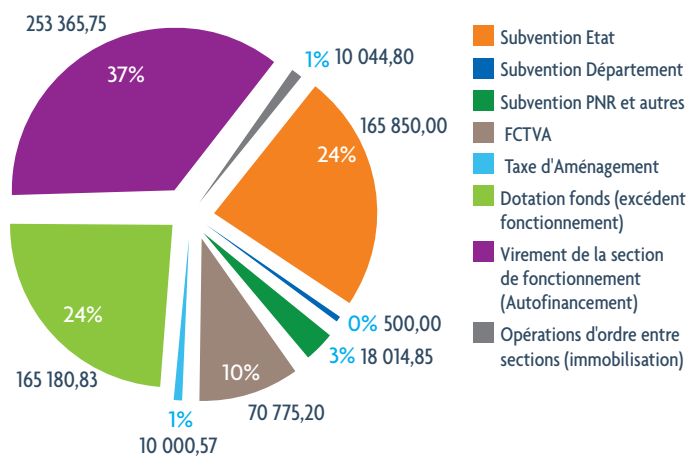


Budget de fonctionnement équilibré à hauteur de 1 242 680,00 €

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Budget d'Investissement équilibré à hauteur de 861 754,00 €

La Direction Générale des Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur indique que ces montants seront répartis différemment et que les recettes diminueront pour nos collectivités. Cela signifie, s'agissant d'une enveloppe déterminée, que les contributions des autres collectivités augmenteront de façon très sensible au bénéfice des communes dites « pauvres » !

D'une manière générale, les communes déplorent ces évolutions erratiques, faites au fil de l'eau, qui perturbent les décisions au niveau local.

Les effets de la baisse des dotations remettent

en cause la décentralisation et l'autonomie réelle des communes, totalement asphyxiées, et s'accroissent chaque année encore plus.

Bien que l'impact de la baisse des dotations n'ait donné lieu à aucune évaluation préalable, elle se traduit d'ores et déjà par deux dérives :

- L'investissement public est en chute libre dans le bloc communal et provoque directement une conséquence sur l'emploi faute de commandes publiques,
- La baisse des dotations induit un transfert des charges vers la fiscalité locale à faire supporter par

la population afin d'aligner nos taux fiscaux tant sur le plan départemental que national.

Ainsi apparaît très clairement une stratégie de l'État consistant à reporter le poids de l'augmentation de la fiscalité sur les finances locales avec la combinaison d'une baisse très forte des dotations et de nouveaux transferts de charges. Les sources d'économie réalisables étant arrivées à leur plancher, il est inévitable qu'il nous faudra recalculer l'assiette fiscale afin d'assumer les charges communales pour notre avenir commun !

LA MUNICIPALITÉ au secours des commerces de proximité !

Des petites communes rurales qui acquièrent un local pour y installer une boucherie, une pharmacie ou une épicerie, aux plus grandes villes qui mettent en place des actions de dynamisation de leur centre-ville, de plus en plus de municipalités se portent aujourd'hui au secours du commerce de proximité. Cette action, qui vient de recevoir le soutien de l'État au travers d'un plan d'investissement en faveur de notre commune, affiche la volonté des élus de soutenir la création de petits commerces en milieu rural.



l'étage un logement de fonction pour le futur commerce.

Sous la direction de l'architecte Patrick Callewaert, les travaux seront réalisés exclusivement pas des entreprises de la région et dureront environ 6 mois avant de voir naître ce nouveau commerce, dont la destination définitive n'est pas encore fixée.

Comme tant d'autres villages ruraux, Moigny-sur-École a connu dans les années 90 la disparition de ses commerces et de ses services ; et c'est devant ce constat que la municipalité a décidé de réagir en créant dès 1997 une épicerie multiservice, un restaurant avec un débit de tabac & boissons dont la licence IV est propriété communale, puis plus récemment un relais postal et point Française des jeux. Outre ces services, 4 emplois et des logements de fonction à l'étage du commerce ont pu être également créés.

C'est dans cette optique de redynamisation du tissu socio-économique de la commune et pour «chouchouter» son patrimoine que l'année dernière la municipalité a fait l'acquisition d'une nouvelle grange située en centre bourg. Un vaste programme de restauration permettra également de créer à



Chantier rue des Rochettes

Depuis 2016 et dans le cadre du programme de requalification de la rue des Rochettes, la municipalité poursuit ce chantier très lourd financièrement (plus de 800 000 € TTC) sur l'ensemble de la traversée et de ses intersections, sans oublier la signalisation. Rappelons que ces travaux seront réalisés en 4 phases sur une durée de trois ans. La première a vu l'enfouissement des réseaux, la sécurisation avec l'abattage de quelques arbres menaçant de tomber et la création de l'éclairage public. La seconde aura permis, quant à elle, de réaliser de

même linéaire une véritable chaussée élargie et un trottoir sur une des rives pour les piétons, avec la réfection complète de la couche de roulement par l'entreprise TPS. Un réseau d'eau pluviale a également été créé et connecté à plusieurs puisards et enfin, deux plateaux surélevés ont été mis en place pour « calmer l'ardeur » des automobilistes. Toutes ces opérations ont été conduites par le Bureau d'étude BEHC.

Dans le même temps, une nouvelle

plate-forme de bornes d'apport volontaire a été implantée au cœur de ce quartier afin de terminer le maillage du service de collecte des déchets, grâce au précieux partenariat du SIREDOM.

Ce n'est qu'en septembre prochain que la troisième phase débutera, intégrant le chemin de Tartibois, pour l'enfouissement des réseaux et la création de l'éclairage public sur le dernier tronçon. Ces travaux se poursuivront en 2018 avec la pose de bordures, la création et l'aména-



2^e & 3^e
phases!

Rue
des Rochettes

gement de trottoirs, sur les deux rives cette fois, et, pour finir, la réfection de la chaussée.

Financé en grande partie par la commune avec un autofinancement de près de 550 000€, l'ensemble de ce projet a également obtenu plusieurs subventions :

- du Conseil Régional, dans le cadre des aménagements de liaisons cyclables en traversée de bourg - zone 30, pour un montant de 175 800€, soit 30% de la partie voirie

- du Conseil Départemental, dans le cadre du plan de relance à l'investissement, pour un montant de 44 246€, partagé entre les rues du Bordeau et des Rochettes

- la réserve parlementaire du Sénateur Serge Dassault aura, quant à elle, subventionné une des phases d'enfouissement des réseaux électriques à hauteur de 5 000 €

- du Parc naturel régional du Gâtinais français, dans le cadre du programme « économies d'énergie et énergies renouvelables » pour le financement partiel des candélabres, à hauteur de 24 200 €

- Orange/France Télécom a également participé dans le cadre d'une convention avec la municipalité pour l'enfouissement de ses lignes téléphoniques à hauteur de 11 600 €

- Enfin, la SICAE a pris à sa charge les tranchées d'enfouissement rue Saint-Denis et Impasse des Rochettes sous forme d'une contribution de partenariat très appréciée.

La Municipalité remercie par avance les riverains et les usagers pour leur patience et leur compréhension face à la gêne occasionnée par ces travaux, la circulation déviée et tous les désagréments temporaires, car la poursuite de cette opération reprendra dès la rentrée prochaine.

Nouvelles bornes d'apport volontaires Un maillage parfait !

Cette nouvelle plateforme d'apport volontaire rue des Rochettes viendra conforter un maillage équilibré dans notre village qui en comptera six. Elle se composera de 3 bornes enterrées, une pour le verre, une pour les emballages et papiers. La dernière borne sera affectée aux ordures ménagères avec un accès restreint par l'usage d'un badge à puce. Ce dispositif, entièrement installé et financé par le Siredom, sauf pour la partie électronique du fonctionnement du tambour qui est prise en charge par le Sirtom Sud-Francilien, fait partie d'un projet ambitieux de développement de l'apport volontaire dont l'objectif est multiple : améliorer la qualité de service aux usagers, augmenter les taux de recyclage et alléger le système de collecte en porte-à-porte.



La municipalité souhaite améliorer le service aux usagers en proposant un équipement de qualité garantissant hygiène, sécurité, une signalétique claire et son intégration paysagère... En venant de lui-même déposer ses déchets, l'utilisateur réalise un geste écologique et économique. En effet, reconnu plus performant, le tri en apport volontaire permet de limiter par conséquent les coûts liés à ce service.



Un carrefour rendu à ses riverains

Dans le cadre de la restructuration du réseau de transport de gaz, l'entreprise GRTgaz, après de longs mois de travaux devenus nécessaires par l'obsolescence des équipements, a livré son nouveau poste de détente*, situé rue Adonis Rousseau au printemps dernier. Le remplacement du sectionnement, le retrait des chambres et canalisations enterrées, la mise aux nouvelles normes Vigipirate ainsi que la rénovation complète de la chaussée ont également été réalisés.

Les Moignacois résidents du quartier avaient été conviés le 25 avril dernier

pour inaugurer ce nouvel équipement. La pluie s'étant invitée à la fête, nous adressons un grand merci à Madame Faivre qui nous a offert l'hospitalité pour lever le verre de l'amitié bien au sec.

*poste de détente : cette installation indispensable sert à contrôler la pression et le comptage du gaz. Le transport étant effectué à haute pression et la distribution en ville à basse pression, un poste de détente a pour but de détendre le gaz aux environs de 5 bars.

Mardi 25 avril

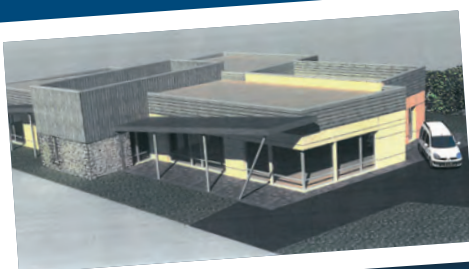


Baptiste Magnol, superviseur général du chantier et Pascal Simonnot, maire, ont répondu aux questions des habitants.



EN BREF - EN BREF -

Avancement du projet de notre futur bâtiment périscolaire



À la suite de nombreux échanges entre l'architecte des Bâtiments de France et la municipalité, le dossier a connu un certain retard.

Pour autant, cette période a permis de poursuivre la recherche de financements complémentaires.

En effet, la commune vient de se voir attribuer la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 100 000 € de subvention pour 2017 et de 100 000 € pour 2018. Parallèlement, un Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) à hauteur de 41 600 € vient également d'être notifié par la préfecture de l'Essonne.

Une recherche de financement accrue

Enfin, et dans le cadre de l'agenda 21, un mode de financement complémentaire pourrait intervenir grâce au programme du PNR dans le cadre de l'appel à projet « Territoire d'innovation de grande ambition » auquel Moigny vient de candidater.

En effet, la municipalité souhaite ouvrir le restaurant scolaire à nos aînés. Il s'agira de les accueillir dans une cantine intergénérationnelle où ils profiteront à la fois de repas équilibrés chaque jour et des relations qu'ils tisseront avec les enfants, pour le plus grand plaisir des deux générations...

Tous ces dispositifs viendront s'ajouter au Contrat rural départemental et régional déjà acquis pour une subvention de 370 000 €.

Pensez-y !

RAMASSAGE DES encombrants

Prochaine collecte prévue le **jeudi 5 octobre 2017**

Merci de sortir vos encombrants la veille. La date sera confirmée par un flyer dans votre boîte aux lettres.

Renseignements Sirtom au : **01 64 99 31 81**

SAVOIR-VIVRE ÉCOCITOYEN... ... participation constante des Moignacois

Cette année, la trentaine de participants se sont répartis en 5 groupes pour débarasser les différents espaces communaux de leurs détritux : la piste cyclable menant à Milly, les talus de la côte d'Armont ou bien encore les berges de notre rivière École ont ainsi retrouvé meilleure mine jusqu'aux prochaines incivilités.



Avant la collation bien méritée offerte au pied du moulin Grenat, les plus jeunes écocitoyens ont reçu un diplôme et les dames et demoiselles se sont vu offrir des brins de muguet cueillis tout spécialement par le courtois garde-chasse local Auguste Chaperon.



Le secret des marquages sur les arbres en forêt



rouge, bleu, vert, chamois, ne vous êtes-vous jamais posé la question de leur signification ?

Au hasard de nos balades dans la forêt, nous apercevons parfois sur le tronc des arbres, à hauteur d'homme, des marquages qui ont des couleurs variées et des formes géométriques parfois mystérieuses.

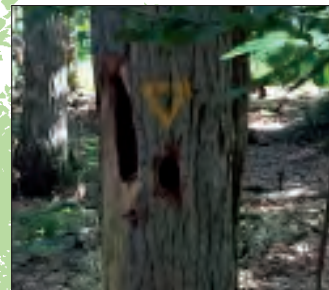
Deux types de signalisations sur les arbres existent en forêt. Celles destinées à baliser les sentiers servent à orienter les randonneurs, cavaliers et cyclistes sur les chemins. Les autres sont liées à la gestion forestière ; seuls ces actes sylvicoles sont recensés ici.



Passage en revue des différentes marques



La marque **blanche** horizontale constitue la limite de la zone concernée par l'intervention



Le triangle couleur **chamois** signifie qu'il s'agit d'un arbre réservé pour la biodiversité. Laissés volontairement dans la parcelle, ces arbres morts ou présentant des cavités et fissures deviennent un refuge pour une multitude d'espèces (insectes, champignons, oiseaux...) qui s'en servent comme habitat ou nourriture

La tige d'avenir se symbolise par un trait **chamois (brun clair)** encerclant le tronc. En général, c'est un arbre d'avenir, bien droit et sans nœud, qui a vocation à être conduit jusqu'à maturité. Tout exploitant forestier aurait une amende, s'il abimait cet arbre accidentellement



Un point **rouge** (ou **orange**) indique que l'arbre sera prochainement coupé. En le récoltant, les forestiers éclaircissent la parcelle puis travaillent à son renouvellement. Ils apportent la lumière et l'espace nécessaires à la croissance des arbres d'avenir. Ces actions répondent à la demande sociétale en bois : matériau ou source d'énergie.



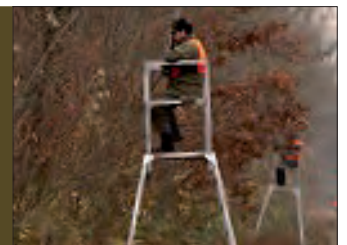
Dans les parcelles, l'ONF ouvre des cheminements, appelés cloisonnements, réservés aux passages des tracteurs, débardeurs et porteurs... Ils protègent les sols en réduisant la surface parcourue par ces engins. Pour cela, le trait vertical **bleu** ou **blanc**, dessinant un alignement d'arbres, matérialise l'axe du cloisonnement. Ces arbres seront ensuite signalés par une marque rouge pour être coupés.

Les bordures, quant à elles, sont indiquées par un chevron **bleu** ou **blanc** (ou un L) pointant vers les cloisonnements (cf. schéma). Implantés parallèlement tous les 20 mètres, les chauffeurs doivent obligatoirement les emprunter et ne pas s'en écarter. Afin qu'ils soient bien visibles, on alterne les cloisonnements **bleus** et **blancs**.



Un repère visuel pour l'activité de chasse

Chaque année, l'ONF maintient les équilibres entre la forêt et les populations animales en organisant l'activité de chasse. Très fréquentée par le public, la forêt de Fontainebleau reste difficile à chasser : axes routiers, bords de ville, aires d'accueil importantes. Pour augmenter la sécurité, certaines actions s'effectuent avec des miradors amovibles situés en bordure de parcelle. Le directeur de chasse indique leurs emplacements avec une marque en **M de couleur verte** afin de faciliter leur installation.



Source photos : ONF

DES ORCHIDÉES SAUVAGES

Dans nos Jardins

Une action



Samedi 25 février

Environ 27 000 espèces d'orchidées sur notre planète, 160 en France dont 33 en Essonne. Eh ! oui, elles ne vivent pas seulement dans les forêts tropicales et nos espèces locales n'ont rien à envier à leurs cousines exotiques. C'est ce qu'est venu expliquer Thierry Pain, membre et ancien cartographe de la Société Française d'Orchidophilie (SFO), lors de sa vidéo-conférence à la salle des fêtes *Orchidées sauvages de l'Essonne*. Mieux faire connaître pour préserver, protéger les milieux naturels, informer sur le fauchage tardif... sont autant d'initiatives de la SFO qui contribueront à la protection de ces plantes fascinantes.

D'ailleurs, les bénévoles sont les bienvenus aux chantiers d'entretien du biotope des orchidées. C'est à 2 pas de chez vous, n'hésitez à vous renseigner sur les prochaines dates !

Contact : Thierry Pain 01 69 89 09 47

Une **Orchis Bouc** (*Himantoglossum hircinum*), découverte juste devant la salle des fêtes, a permis de débiter la conférence par une séance d'observation. Cette orchidée est une espèce très commune mais une des plus grandes, elle peut atteindre 1 mètre de haut (floraison mai à juillet).



PLUIE DE FLEURS ...

Gilles Saison
Artisan Fleuriste

11, place du Marché
91490 Milly La Forêt
Tél. 01 64 98 89 64
<http://goo.gl/OWIMuV>

Rallumons les étoiles !..

Depuis 6 ans, les candélabres éclairent les rues de notre village avant minuit et à partir de 5 heures du matin. Les Moignacois devront dorénavant s'habituer à une extinction totale de l'éclairage public durant les nuits d'été du 15 mai au 15 août inclus (arrêté municipal n°41/16 du 22-09-2016). Cette décision permet également à la commune de bénéficier d'une bonification des subventions accordées par le Parc naturel régional du Gâtinais français appelée éco-conditionnalité pour maintenir notre taux de subvention à hauteur de 80% sur notre programme d'investissement.

- ★ choix d'une période où l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue
- ★ une diminution significative de la facture énergétique de la commune
- ★ favoriser la préservation de certaines espèces animales qui ont besoin de l'obscurité pour se nourrir.

De réelles économies pour tous !

Au regard des factures d'éclairage public entre les années 2010 et 2016, nous pouvons constater des économies d'énergie avec un effet immédiat sur le budget communal.

Le saviez-vous ?

Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. L'alternance jour-nuit est essentielle aussi pour l'homme qui est un « animal diurne », être actif le jour et se reposer la nuit est gage de sa bonne santé, ce rythme doit donc être respecté en prévenant les lumières intrusives nocturnes.

De multiples raisons à cette trêve lumineuse :

- ★ poursuivre la politique générale de la commune en matière de Développement Durable (Agenda21)
- ★ lutter contre la pollution lumineuse, les gaz à effet de serre ...
- ★ une action volontaire en faveur des économies d'énergie et de la maîtrise de la demande en électricité



Factures et consommations Eclairage public commune de Moigny-sur-Ecole • Années 2010 et 2016

Contrat	Consommation			Facture		
	Consommation en 2010 (en KWh)	Consommation en 2016 (en KWh)	Réduction de la consommation entre 2010 et 2016 (en KWh)	Facture : Conso + Abonnement annuel en 2010 (HT)	Facture : Conso + Abonnement annuel en 2016 (HT)	Différence de coût entre 2010 et 2016
Totaux	162 986	92 690	70 296	16 675,47 €	10 316,59 €	6 358,88 €

Economie d'Énergie entre 2010 et 2016 avec extinction de 00h00 à 05h00	En KWh	En %
		70 296

Source : SICAE de la Ferté-Alais

Un partenaire de qualité

 toujours disponible pour notre village



AGENDA21 : de nouveaux défis à relever ? Présents !

Le 24 janvier dernier, a eu lieu un pré-diagnostic réalisé sur site par l'association Notre village. Il s'agissait de réaliser le bilan du premier programme d'action de l'Agenda 21 local, programme pour lequel Moigny-sur-École a obtenu le label *Notre village Terre d'avenir* et la *Reconnaissance Agenda 21 local* du Ministère de l'environnement.

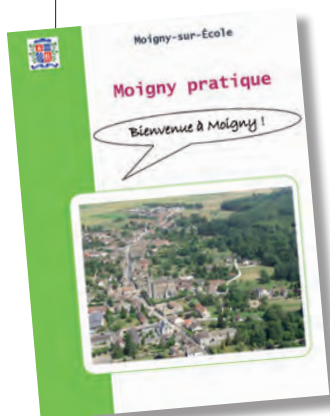
Cette étape d'analyse est indispensable, car elle permet de prouver d'une part que ce programme n'est pas resté lettre morte, avec un fort taux de réalisation des actions programmées et d'autre part de lancer le programme 2 en s'adaptant aux évolutions du territoire. Ainsi, la validation du PLU constitue un nouvel enjeu, notamment avec l'arrivée de nouveaux habitants et l'engagement fort de protection du patrimoine bâti et naturel pour préserver la qualité de vie.

2 finalités prioritaires ont ainsi été retenues pour la première réunion sur l'élaboration du programme 2 :

1- Mettre en place des actions pour faciliter l'intégration des nouveaux habitants et perpétuer l'esprit village en favorisant les rencontres entre concitoyens

Par exemple: création d'un Livret d'accueil

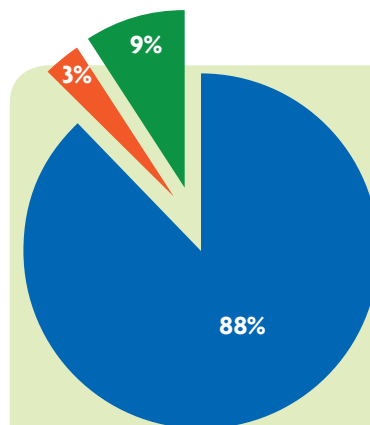
Élaboration en cours d'un livret d'accueil, qui recense les principales informations pour mieux faire connaissance avec notre village



2 - Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources

Par exemple: opération Anti gaspi' à la cantine.

Devant le constat d'un gaspillage de pain à la cantine scolaire, Martine Plessis a mis en place un système de don de pain destiné aux animaux domestiques des familles d'élèves. Cette action a permis aux enfants de mieux se rendre compte de la quantité de pain non consommé. Depuis, on constate un réel effort pour limiter ce gaspillage. Poules et lapins du village en profitent et les remercient !



- Actions programmées terminées
- Actions reportées/annulées
- Actions programmées en cours

97 % d'actions réalisées ou en cours : grâce à l'implication du comité de pilotage où élus, services municipaux et habitants investis ont toujours de bonnes idées pour améliorer la vie dans notre belle commune !

Pour aller plus loin, nous avons besoin de vous ! Venez rejoindre cette commission où collaborent habitants et élus pour porter ensemble de véritables projets à concrétiser pour notre village.



Cette action, présentée au concours *J'agis pour ma planète* organisé par Yvelines restauration, a remporté le 6 juillet dernier un carré potager, pour la plus grande fierté des enfants !

Bravo à eux !

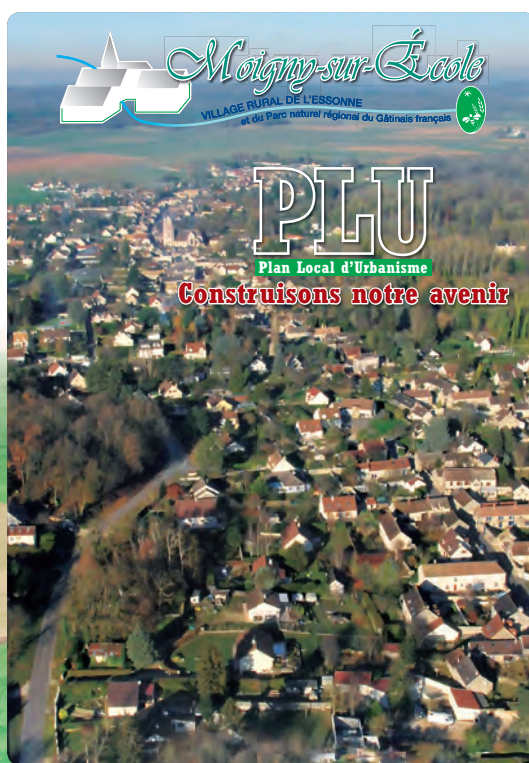
LE PLU VALIDÉ DU PREMIER COUP !

Trois ans après le début de son élaboration, quasiment jour pour jour (5 juin 2014), le projet de Plan local d'urbanisme (PLU) de Moigny a été voté à l'unanimité le mardi 6 juin dernier en conseil municipal.

En effet, à la suite de l'enquête publique qui s'est déroulée dans les meilleures conditions du 10 mars au 10 avril 2017, M. Nicolas Poloni, Commissaire-Enquêteur, a émis un **avis favorable** sur le nouveau document d'urbanisme de notre commune, invoquant dans ses conclusions que le principe d'équilibre entre le développement urbain, la mise en valeur du patrimoine et la préservation des espaces naturels et paysagers était parfaitement respecté. Il a même été précisé que le renouvellement démographique de notre village a été assuré et véritablement réfléchi donnant

à la fois une évolution adaptée et diversifiée. En outre, et par l'ouverture des projets d'urbanisation modérés de la collectivité pour les 10 ans à venir, le souci du maintien d'un cadre de vie agréable en conservant l'identité de notre commune, a été tout au long de ces études le « maître mot » !

Pour que le village reste attrayant, il faut conforter sa dynamique, programmer des projets et quelques aménagements nécessaires à l'intérêt général, et le nouveau PLU 2017 respecte parfaitement cette adaptation pour les enjeux de demain.



Le PLU c'est leur avenir !
Plan de Moigny-sur-Ecole
réalisé par les enfants de
l'école Jules Demest.

Dimanche 8 janvier

GALETTES ET SPECTACLE DE MAGIE et la joie d'être ensemble !

Comme chaque année, au lendemain des fêtes du nouvel an, l'équipe du CCAS a toujours à cœur d'accueillir les aînés du village et leur famille pour fêter ensemble la jolie tradition de la galette des rois dans une salle des fêtes décorée avec soin.

A cette occasion M. Pascal Simonnot a tenu à adresser à tous ses souhaits les plus sincères : « *Vous êtes les premiers dans notre commune à qui je présente mes vœux pour cette année 2017... Vous, les personnes âgées, avez un rôle précieux et votre compétence est grande puisque c'est d'abord celle du cœur.* »



Les souhaits et discours terminés, les galettes et le cidre savourés, c'est Philippe, prestidigitateur facétieux d'Animation Magique qui a distrait l'assemblée avec ses tours de magie mêlés d'humour et d'adresse !



Le CCAS, c'est quoi ?..

Une équipe 100% bénévole qui allie disponibilité et qualité relationnelle.

Outre la préparation de cet après-midi de l'épiphanie dédié aux aînés du village, le CCAS c'est aussi :

- 🚌 Un service de navette chaque 1^{er} mercredi du mois vers le centre commercial de Villiers-en-Bière
- 🏠 Des portages de repas à domicile
- 👁️ Le plan canicule en cas de fortes chaleurs estivales
- 📄 L'étude de dossiers, en partenariat avec la CC2V, en cas de difficultés financières ou de santé

Sans oublier les sorties automnales pleines de découvertes, plus de 150 colis de Noël distribués en décembre 2016, etc.



Du 1^{er} au 25 février
à la médiathèque



1914-1918 SI LOIN... SI PROCHE LA GRANDE GUERRE EN ESSONNE



Bien qu'à l'époque l'Essonne (faisant alors partie de la Seine-et-Oise) ait été relativement épargnée par les combats, on ignore en général que le premier conflit a tout de même fortement impacté notre territoire. C'est ce qu'ont pu découvrir les visiteurs de cette exposition réalisée et prêtée par le Service des Archives départementales. Outre la mobilisation des hommes, le départe-

ment a vu une forte réquisition de ses ressources, l'implantation d'hôpitaux et de centres de préparation militaire. Il était en réalité une sorte de plaque-tournante où civils et militaires se côtoyaient. Cette exposition fourmillait de détails sur cette période méconnue de l'histoire de notre département.

Saviez-vous par exemple que les gares de Villeneuve-Saint-Georges, Corbeil-

Essonnes et Juvisy ont été fermées au trafic en automne 1914 pour permettre le transport massif des troupes vers le front ? Ou que des zouaves étaient en cantonnement à Milly-la-Forêt ? Même après-guerre, on y avait établi, dans des fermes, des centres de travail pour faciliter la réinsertion des nombreux blessés et *gueules cassées*.

Vendredi 5 mai

Les élèves des classes du CE2 au CM2 de Mesdames Benoit et Durantel ont poursuivi leur apprentissage grâce à une intervention de M. Bernard Arnal, président du comité local du Souvenir Français en mai dernier sur l'importance du devoir de mémoire et le lien avec la présence du monument aux morts pour la patrie présent sur la commune.

Récitation du poème « 14-18 Folie meurtrière », lecture de lettres de *poilus*, énoncé des 33 noms de victimes moignacoises de la Grande Guerre inscrites sur le monument, dépôt de drapeaux et de fleurs... les écoliers, entourés des membres du Souvenir Français, de leurs institutrices et des élus ont su donner à

cette cérémonie exceptionnelle toute la solennité qu'elle méritait. Monsieur le Maire et ses adjoints ont salué cette initiative auprès des enfants et de leurs enseignantes pour ce beau témoignage du devoir de mémoire.

L'occasion pour les élèves d'en apprendre plus sur le rôle de leur département pendant ce conflit



Une salle presque comble...

Samedi 11 mars

on n'y croyait plus !



La troupe amateur CUBE, fidèle à Moigny, a donné la dernière représentation de sa comédie « *J'y crois pas !* » de Noël Piercy dans notre salle des fêtes. Un choix récompensé par la présence de nombreux spectateurs qui n'ont pas hésité à profiter d'une soirée théâtre à deux pas de chez eux !

Cette pièce aux situations peu orthodoxes mettait en scène des personnages plus truculents les uns que les autres. Au couvent des



Repentantes, la mère supérieure file le parfait amour avec l'évêque du diocèse, les religieuses y sont très *rock'n'roll*, un prétendu coupable en cavale fait une arrivée très remarquée et une désopilante Ginette de la rue Saint-Denis finit de semer la zizanie ! Claquements de portes, quiproquos, dialogues percutants... les fous rires et les applaudissements du public ne se sont pas fait attendre.

Menuiserie Michaut Arnaud



Diplômé de l'école Boulle

Siège social
6 rue de Bordeaux - 91490 Moigny-sur-École
Atelier
45 rue de l'Essonne - 91720 Prunay-sur-Essonne
Tél. 01 60 75 69 48
menuiserie.michaut@wanadoo.fr

Menuiserie bois, alu, PVC - cuisine sur mesure - meuble - escalier
Agencement - rénovation - isolation et aménagement de combles
véranda - parquet

Agence de la Place



Toutes Transactions immobilières

Site : www.agencedelaplace.net
Tél. 01 64 98 90 80

10 place du Marché - 91490 Milly-La-Forêt

Garantie QBE 30 000€ - CP 204 405 - 312 495 745 RCS Evry

Samedi 28 janvier

A LA RENCONTRE DES CHRÉTIENS DE SYRIE...

... ou le voyage de 33 touristes français d'un genre un peu particulier sur le chemin de Damas

Avec le soutien de la municipalité, de la paroisse et de leurs amis moignacois, M. et Mme Fargette, M. Jean-Paul Tillement, membre des académies de médecine et de pharmacie, a proposé une vidéo-conférence « *A la rencontre des Chrétiens de Syrie* » en l'église Saint-Denis, intéressant retour sur son pèlerinage pendant la semaine sainte orthodoxe d'avril 2015. Cette visite répondait à un appel de la communauté syrienne de Maaloula, ville martyre, pour connaître la réalité de la situation de ses habitants et la relayer. Elle a apporté un soutien moral à cette population très éprouvée et en grand danger. Au-delà des visites touristiques, la rencontre avec un peuple résolu à rester sur sa terre, pourtant durement touchée par 4 ans de conflit

armé, a définitivement gravé dans les mémoires de chacun des voyageurs une émotion intense. Les échanges avec des dignitaires religieux, tant avec le grand mufti de Syrie, Ahmad Badreddine Hassoun, chef spirituel de l'Islam sunnite, qu'avec le patriarche gréco melkite catholique Grégoire III Laham, ont également été source d'enrichissement.

« *Notre visite apportait un soutien moral aux habitants quelles que soient leurs confessions* », a souligné M. Tillement encore très ému. En effet, depuis le printemps 2011, la plupart des voyageurs ont abandonné le projet d'aller admirer ce berceau du christianisme... des sites délaissés et toute une population qui se sent abandonnée !



Les Trompes Saint-Denis de Moigny et l'Ensemble Vocal de Milly ont généreusement agrémenté cette conférence de leur présence musicale.

LA SALLE DES FÊTES TRANSPORTÉE AUX ANTILLES...

En collaboration avec la municipalité, Francis Scotto d'Aniello, les bénévoles du foyer culturel de Milly et ceux du foyer rural de Moigny, ont proposé une chaude **soirée antillaise** où culture, gourmandise, spectacle et danse se sont succédé en rythme pour le grand plaisir des 240 participants.

Un intéressant début de soirée avec la vidéo-conférence musicale présentée par M. Scotto qui a fait découvrir la diversité des îles de l'archipel des Antilles où sur fond de paysages

Samedi 22 avril



colorés et de musiques entraînant, la triste période de l'esclavage et le concept de négritude de l'écrivain martiniquais Aimé Césaire n'ont pas manqué d'être rappelés. C'est tard dans la soirée et à regret que les derniers participants sont repartis, les jambes encore fourmillantes de rythmes antillais et la tête pleine de jolis moments.



Concours informel du plus beau costume : 2 Moignacois récompensés !

Pascal Simonnot avait profité de cette magnifique occasion pour inviter l'ensemble du conseil municipal et leur famille à venir fêter leur anniversaire de mi-mandat en compagnie des nombreux Moignacois présents.



En sirotant un planteur et goûtant aux spécialités exotiques préparées par Christiane Scotto et son équipe, le public a pu ensuite apprécier la qualité des animations, notamment les tours de magie du joyeux monsieur Loyal et les différentes démonstrations de danse des très jolies et souriantes Vanessa et Rubby pour quelques leçons de Zouk ou Kizomba.

Un week-end pascal de couleurs et de matières



21^e SALON D'ART

Du 15 au 17 avril

Deux artistes à l'incroyable palmarès étaient à l'honneur pour cette 21^{ème} édition : **Romuald Canas Chico**, jeune peintre d'origine hispanique dont les œuvres aux couleurs chaudes, pleines de vie et de mouvement, transmettent une énergie communicative, et **Marc Till**, sculpteur autodidacte savoyard qui sait mêler intimement courbes et arêtes en donnant à ses sculptures une ligne toujours parfaitement épurée quel que soit le matériau utilisé.

A nouveau un beau succès pour cette exposition pérenne, orchestrée par Estrela Dezert, adjointe au maire et son équipe de bénévoles, qui a accueilli cette année plus de 200 œuvres, une quarantaine d'artistes et une belle foule de visiteurs.



Le jury était composé des deux invités d'honneur, du maire de Moigny et de son adjointe, Pascal Simonnot et Estrela Dezert, ainsi que Bernard Bouley et Clara Laurent, professeur de l'atelier d'arts plastiques du village, dont une des œuvres a été acquise par la municipalité pour être exposée en bonne place. Bernard Bouley, suppléant du député maire d'Etampes Franck Marlin, a quant à lui distingué de la médaille de l'Assem-

blée Nationale **Sabine Ourghanlian** pour une de ses sculptures. Cette artiste moignacoise a d'ailleurs réalisé un doublé cette année en remportant également le prix de sculpture. **Annie-Claire Pic**, artiste de la commune également, a été récompensée du prix Lantara, décerné par le Parc du Gâtinais, le trophée remis était une gravure originale en taille douce de Caroline Delépine, graveur et sculpteur de Cély-en-Bière, autre commune du territoire gâtinais.



prix de sculpture

Elle et Lui

Sabine Ourghanlian dite « Valou »



Tous unis

prix Assemblée Nationale



prix Lantara

Poussy
d'Annie-Claire Pic



prix public sculpture

Girafe escargot
de Maud Hennequin



prix de peinture



Miss Butterfly
de Florence Martini

prix public peinture



Un regard
de Janine Francfort

prix municipalité



Ligne de vision
de Sérafim Marques dit « C.Raf »

prix atelier



Déesse mer
de Constance Boucaud

ATELIERS, AVENTURES, DÉCOUVERTES, tous à la médiathèque !

*Pour les petits ou pour les grands, les ateliers de la bibli',
c'est toujours un bon moment !*

Février :
jardins miniatures...



Avril :
porte-monnaie
en brique de jus de
fruit...



Une foule d'aventuriers au pays du livre

Du 3 mai au 28 juin

Une malle-exposition prêtée par la Bibliothèque départementale a permis de clôturer la saison culturelle par une découverte des étapes de la conception et fabrication d'un livre.

**Projets sur-mesure
pour les adultes...**



**et carnet BD pour les
enfants de la garderie, suite
à un atelier de création de
bande dessinée animé par
Philert, auteur moignacois.**



**Reliure des écrits des
élèves sur le thème
« Moigny, mon village »...**



Et des nouveautés à découvrir pour les vacances!

DVD



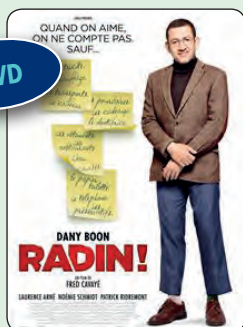
Le cœur en braille
réal. par Michel Boujenah,
d'après le roman de Pascal Ruter. Émouvant.

LIVRE



Le dimanche des mères
de Graham Swift:
une écriture pleine de grâce
et de sensualité...
Un petit bijou!

DVD



Radin
réal. par Dany Boon.
Pour se détendre.

LIVRE



Dans la paix des saisons
le dernier Christian Signol,
est arrivé : avis aux amateurs.

DVD



Deepwater
réal. par Peter Berg, inspiré
d'un fait réel. Catastrophe
sur une plate-forme pétrolière.

LIVRE



Le cri
de Nicolas Beuglet
Un nouvel auteur de roman
policier français prometteur.

GÉRARD CAUSSÉ À MOIGNY..

Dimanche 14 mai

Photo : Jacques Nardo



M. Simonnot, maire et
Mme Gisèle Magnan,
fondatrice de l'asso-
ciation Les Concerts
de poche ont présenté
ensemble le programme



Un partenariat avec l'association *Les Concerts de poche* a permis d'accueillir dans notre belle église un grand nom de la musique classique : l'altiste Gérard Caussé. Pour faire simple, un alto, c'est entre le violoncelle et le violon.

Et c'est beau, les Suites de Bach interprétées par un virtuose... elles ont emmené, transporté, donné des frissons à la centaine de spectateurs présents.

Accouru de Corse pour remplacer au pied levé David Grimal, souffrant, ce merveilleux artiste nous a offert cet après-midi-là bien plus qu'un concert : une rencontre. D'abord avec cet instrument peu connu mais qu'il a su si bien expliquer, mais aussi et surtout une rencontre avec un artiste d'une simplicité et d'une gentillesse incroyables, comme il l'a montré lors du verre de l'amitié offert par la municipalité à la médiathèque après le concert... Inoubliable, on vous dit !

une rencontre inoubliable !



Mercredi 3 mai

Pas de concert sans ateliers, pas d'ateliers sans concert !

Telle est la devise des *Concerts de poche*, association qui milite pour « emmener les plus grands artistes de la musique classique, du jazz ou de l'opéra dans les zones rurales ou les quartiers, pour impliquer tous les publics par le biais d'ateliers musicaux interactifs et créatifs et de servir une dynamique sociale et territoriale ».

C'est ainsi que le 3 mai dernier, nos écoliers, de la grande section de maternelle au CM2, ont découvert le violon et créé une histoire mise en musique, l'occasion d'apprendre à écouter et libérer son imaginaire sur des extraits présentés en avant-première du concert. Et l'après-midi, 2 ateliers étaient destinés aux musiciens fidèles de l'atelier de lutherie et aux lecteurs de la médiathèque. En tout, plus de 120 participants ont embelli leur journée grâce aux intervenants des *Concerts de poche*, à la musique et au plaisir de créer ensemble dans la joie et la bonne humeur!



Succès pour la 1^{ère} boum des écoles

Samedi 28 janvier

Jeux, quiz musical, élection du plus beau déguisement et bien sûr danses endiablées !

Une boum des écoles annonce habituellement la fin d'année scolaire et pour certains, le passage au collège. Mais à Moigny on ne fait rien comme tout le monde, d'ailleurs, parole de parents d'élèves : **C'est bizarre, les jeunes ne dansent même pas ... mais qu'est-ce qu'ils s'amusent !!!!**

Pour autant, ce fût un vrai succès à reconduire d'année en année dans la salle des fêtes joliment décorée.

L'équipe municipale remercie tous ceux qui ont participé à cet événement, notamment les parents d'élèves de la commune venus aider à la buvette et à l'animation et prévoit déjà quelques surprises pour l'année prochaine...



Ils sont formi..

Nos petits artistes de l'école maternelle ont donné leur spectacle devant leurs parents avec un plaisir communicatif.



L'occasion de montrer le résultat de leur travail de plusieurs mois avec Barbara Gobolyak, l'intervenante musicale, et toute l'équipe éducative qui ont concocté cet ambitieux projet. Au programme, monstres et sorcières pour les élèves de petite et moyenne sections et l'histoire de Stella présentée par les «grands».

La première partie a prouvé que l'on peut mettre des instruments dans toutes les mains. Non contents de chanter, ils se sont accompagnés,

Loto des

U ne participation en légère baisse pour cette 5^{ème} édition certainement due à une journée très printanière. Plus de 180 lots ont fait le bonheur des participants et les caisses des coopératives scolaires ont été augmentées d'un peu plus de 1 000 euros. Merci aux parents organisateurs et aux participants !

Dimanche 12 mars



formi... dables!

Jeudi 2 février



qui au bâton de pluie, qui à la cymbale, sous la houlette de Barbara.

En seconde partie, les enfants ont profité d'une approche pluridisciplinaire dans le domaine artistique. Ils ont écrit, illustré, mis en musique *Stella découvre la mer* et ont interprété cette belle histoire avec beaucoup de sérieux et de conviction.

Un bon moment et une belle prestation. Bravo à tous ces artistes en herbe !



écoles

Elus, enseignants, parents et enfants, l'assemblée était attentive à l'annonce des numéros.



Vendredi 19 mai

Du côté des Ecoles



La visite guidée leur a permis d'enrichir leurs connaissances sur le Moyen Âge.

Une sortie très médiévale !..

Pour faire la liaison avec leur projet sur *la vie au temps des châteaux forts*, les enfants des deux classes de l'école maternelle sont allés visiter la forteresse du village de Yèvre-Le-Châtel dans le Loiret.



Ils se sont même promenés sur le chemin de ronde.

Le pique-nique au pied de la forteresse a bien entendu enchanté tous les enfants.



Au revoir Madame le Professeur



« Ces 16 années à enseigner dans un tel cadre ont été pour moi un pur bonheur. Je salue tous mes élèves, qui pour certains viennent de fêter leurs 20 ans, ainsi que tous leurs parents », a déclaré Laurence Fustec le cœur un peu serré lors de l'exposition des travaux des écoliers le samedi 24 juin dernier.

Après 16 années passées aux côtés de nos chères petites têtes blondes, Laurence Fustec, directrice et enseignante de l'école maternelle, tourne la page de cette belle histoire pour se diriger vers de nouvelles aventures.

Déjà regrettée, Laurence a des envies d'ailleurs et souhaite donner une suite logique à sa carrière professionnelle, bien qu'elle ait vécu de bons moments à Moigny. En effet, à la prochaine rentrée, elle occupera un poste de conseillère pédagogique spécialisée en Maternelle sur la circonscription de Brétigny-sur-Orge. Elle laissera de nombreux et agréables souvenirs, toujours soutenue par les élus de Moigny. Mais, aujourd'hui, elle veut se diriger vers d'autres projets.

Depuis toutes ces années à la direction de l'école maternelle, des liens et des attachements se sont noués et créés. Laurence Fustec est consciente que son départ suscite des regrets. C'est aussi une preuve qu'elle a bien fait son travail et cela la réconforte.

Nous la remercions chaleureusement pour ses nombreuses années d'investissement sans faille auprès des enfants et nous lui souhaitons succès et réussite pour la suite de sa carrière.

Abécédaire d'une belle fin

A... comme Amusement

C'est bien l'objectif de la kermesse des écoles : passer un bon moment en famille et entre copains en profitant des animations proposées. A chaque stand, depuis la traditionnelle course en sac au jeu de « Mouche la bougie », c'est toujours un plaisir de voir les yeux des enfants pétiller de joie !

Merci aux organisateurs et aux parents bénévoles sans qui de tels moments ne pourraient pas avoir lieu.

B... comme Boîtes à conte

Une boîte à conte est une sorte de mini théâtre qui sert de support pour raconter une histoire. Le travail sur le conte mené par les élèves de CMI-CM2 s'est concrétisé par une soirée organisée à la médiathèque et à laquelle les parents ont assisté avec grand plaisir.



Jeudi 27 juin



C... comme Créations... et Chorale

C'est le travail de toute une année que les parents ont pu découvrir lors de l'exposition proposée par les écoles et *les Petits futés*. Au programme : des travaux manuels réussis et originaux réalisés à la garderie, une plongée dans le Moyen-âge pour les classes de maternelles et la redécouverte de Moigny-sur-École pour les enfants de l'école élémentaire.



Samedi 24 juin

D... comme Dictionnaires

Le passage en CP ou en 6^{ème} est toujours un événement important pour les élèves. C'est pourquoi la municipalité tient à « marquer le coup » en remettant aux

Jeudi 22 juin



d'année scolaire...



Samedi 24 juin



enfants de CM1-CM2 deux dictionnaires indispensables pour continuer leur parcours en 3^{ème} cycle. Quant aux élèves de maternelle, l'école leur a offert de magnifiques albums qui leur donneront à coup sûr l'amour des histoires.



Du côté des Ecoles

Pour le retour à la semaine de 4 jours !

Parmi les promesses électorales du nouveau Président de la République figure la possibilité d'un retour à la semaine de 4 jours et donc aux anciens horaires, c'est-à-dire **8h30/11h30 et 13h30/16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.**

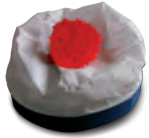
Dès le départ, la municipalité s'était opposée à cette réforme mais avait été contrainte de se soumettre aux directives nationales et départementales.

Aujourd'hui, cette remise en question lui donne raison, puisque partout en France on mesure la même insatisfaction, ce qui nous permettra de revenir en arrière dès la rentrée scolaire prochaine. A l'écoute des enseignants, la municipalité souhaite vivement ce retour à la semaine de 4 jours pour de multiples raisons : la fatigue des enfants, l'absence réelle des résultats probants de cette réforme, l'inégalité face aux établissements privés qui eux n'ont jamais appliqué cette réforme, la détérioration du tissu associatif et sportif, la désertification des centres de loisirs, etc.

C'est pourquoi, lors du conseil extraordinaire des écoles maternelle et élémentaire le 29 mai dernier, nous avons soumis ce retour aux anciens rythmes scolaires au vote des enseignants et des représentants de parents d'élèves, après un sondage réalisé par ces derniers auprès des familles. Lors du conseil municipal du 6 juin, nous avons émis une délibération en ce sens. Suite à la parution du décret n°2017-1108 du 27 juin dernier, **nous vous annonçons que le retour aux anciens horaires sera effectif dès la rentrée le 4 septembre 2017.**



Bonne pêche pour la soirée moules frites !..



Samedi 4 mars

« **Superbe soirée, repas excellent et quelle ambiance! Nous reviendrons c'est certain** », confiaient les nombreux convives aux membres de l'association du foyer rural en repartant de la salle des fêtes. Ces beaux compliments sont allés droit au cœur de l'équipe de bénévoles qui, encore une fois, n'avaient pas compté leurs heures pour la préparation de cette première soirée à thème de l'année !

Bonne humeur habituelle lors du tirage de la tombola



Le capitaine Yannick Foucher et son équipage



Une petite danse pour faire de la place pour les desserts

Manque de participation des habitants les associations s'inquiètent et la vie du village est menacée



Comme le rappelait Pascal Simonnot, maire de Moigny, lors de son édito de la dernière édition du bulletin municipal : « Les manifestations et événements proposés par les associations ou vos élus sur la commune sont riches, nombreux et variés. Et pourtant, la participation et l'implication des Moignacois est largement en baisse, ce qui décourage tous ces bénévoles qui s'interrogent légitimement à poursuivre leurs actions au service des autres ».

Et depuis cela s'intensifie, tant sur le plan de l'engagement bénévole que participatif : public en baisse, soirée à thème prévue le samedi 20 mai dernier annulée faute d'inscriptions, manque de représentants de parents

d'élèves d'ores et déjà annoncé pour la rentrée prochaine etc. Et pourtant à vous entendre, c'est toujours un plaisir de se retrouver le temps de la soirée «Moules frites», de l'incontournable marché rural du Gâtinais, du loto ou de la kermesse des écoles, du salon d'art, des brocantes... venez rejoindre les équipes de vos associations !

N'attendons pas que ce village que nous aimons tant meurt définitivement.

Pour tout renseignement sur les manifestations ou associations site www.moigny-sur-ecole.com ou Médiathèque au 01 64 98 00 00

En participant tous, un peu, on peut faire beaucoup !

BROCANTE DE PÂQUES: le bonheur était dans le pré !..

Dimanche 16 avril

Un beau soleil, une soixantaine d'exposants et de très nombreux visiteurs, des voisins ou amis, des bénévoles du Foyer Rural sur tous les fronts... il n'en fallait pas davantage pour faire de cette journée de *bonnes affaires* un moment de convivialité sans faille. Un vinyle collector tant recherché, un premier tricycle pour le dernier né, une jolie veste pour renouveler à moindre coût sa garde-robe, de bonnes confitures faites maison... chaque visiteur aura eu le choix et de quoi repartir ravi. Les simples badauds se seront contentés d'une promenade dominicale en pleine nature agrémentée d'une pause gourmande à la buvette.

Merci aux organisateurs, exposants et au public qui, associés, font la réussite de cette manifestation !



Un show... chaud chaud chaud !

Samedi 10 juin

De *Grease* à *Sia* ou de *Sister Act* à *Shakira*... les «Nathalie's girls», des *petiotes* de 4 ans aux plus grandes, se sont encore une fois surpassées. Pour preuve, les longs applaudissements et ovations du public venu comme à l'accoutumée très nombreux.



Mercredi 28 juin

Un mercredi de soleil pour faire le show

Pour son spectacle de fin d'année intitulé « *Un monde à Nous, un monde à l'endroit !* », l'atelier théâtre du Soleil de Moigny a mis l'accent sur le midi, au pays des cigales... et du soleil. De Pagnol et sa partie de cartes... *Avé l'accent !* en passant par un clin d'œil à Fernand Raynaud, un petit tour chez Molière, et des *Bronzés* à Muriel Robin, de la danse, de la musique, des créations... ce sont de vrais artistes qui se sont produits sur la scène de la salle des fêtes ce jour-là !

« Bravo les enfants ! Vous êtes une petite troupe volontaire, solidaire, toujours de bonne humeur, étonnante, détonante... il faut vous voir pour le croire ! Je vous ai guidés et vous avez fait le reste ! », s'est exclamée Marine Hemberger, animatrice de l'atelier, à l'intention de ses jeunes élèves à l'issue du spectacle.



Rejoignez-nous ... nous avons besoin de vous !

MARCHÉ RURAL DU GÂTINAIS
Dimanche 3 septembre 2017
25^{ème} édition



FORUM DES ASSOCIATIONS
Nombreuses surprises !

Comme l'an passé et pour respecter les mesures de vigilance VIGIPIRATE « Alerte Attentat » imposées par la préfecture de l'Essonne, un dispositif de sécurité renforcée à chaque accès sera mis en place. Nous faisons donc appel à votre **SOLIDARITÉ VILLAGEOISE** afin de pouvoir obtenir un nombre suffisant de bénévoles pour que, **TOUS ENSEMBLE**, nous puissions maintenir notre marché du terroir.

Nous vous donnons rendez-vous le **lundi 28 août 2017 à 19h00** à la salle des fêtes pour mettre sur pied la meilleure organisation possible.

Toutes les activités sur :
www.moigny-sur-ecole.com
Renseignements Foyer Rural :
06 89 44 45 65

Avec nos sincères remerciements,

Monsieur le Maire,
Pascal Simonnot

Le président du Foyer Rural,
Yannick Foucher

L'aménagement numérique, on y travaille !

L'aménagement numérique du territoire est un enjeu fort pour notre département. C'est notamment à travers le déploiement de nouveaux réseaux comme celui de la fibre optique que chaque Essonnien pourra accéder à des contenus numériques dans de très bonnes conditions. Ce déploiement est structurant pour notre territoire car il s'adresse à la fois aux habitants, professionnels, entreprises, écoles, établissements publics ou de santé, etc.

Mercredi 10 mai dernier, présidée par François Durovray, président du Conseil départemental de l'Essonne et du Syndicat mixte ouvert Essonne numérique et en présence d'Othman Nasrou, vice-président du Conseil Régional d'Île-de-France : **signature officielle du marché de conception-réalisation** entre tous les représentants des communautés d'agglomérations et de communes du territoire et de la société SOGETREL.

Cette étape constituera le premier acte de déploiement du réseau départemental d'initiative publique pour réduire la fracture numérique qui touche le sud de notre département. Cet aménagement, subventionné par l'État, la Région Île-de-France, le Département et les 7 Établissements publics de coopération intercommunale concernés, visera l'homogénéité de ce réseau et couvrira en très haut débit 100 % du territoire d'ici la fin 2020.

Cette distribution de très haut débit, réalisée sous la maîtrise d'ouvrage d'Essonne Numérique via un marché de conception-réalisation de 4 ans, permettra de répondre aux besoins actuels (triple-play) et surtout d'anticiper les usages de demain (télé-médecine, e-administration...), le tout à un coût contrôlé au fil des études et de l'avancement.

L'agenda du déploiement :

A ce jour, le Conseil départemental a déjà amélioré les lignes les plus déficitaires en ADSL. Ainsi, 27 sites (**dont Moigny-impasse du Filoir**), accèdent désormais à internet dans de meilleures conditions. Cet investissement de 4,5 millions d'euros est une première étape structurante avant l'arrivée de la fibre.

Les premiers travaux effectifs du déploiement de la fibre optique débuteront courant 2018 pour se terminer fin 2020. L'exploitation et la commercialisation du réseau seront confiées à un délégataire de service public qui sera connu à la fin de cette année. L'accès au très haut débit s'effectuera de manière progressive au fur et à mesure de ce déploiement. Il sera ainsi possible de sous-

crire à une offre commerciale d'un fournisseur d'accès présent sur le réseau dès le deuxième trimestre 2018.

Pour donner à chacun les mêmes possibilités de communiquer, de se soigner, de travailler, le Département de l'Essonne a fait du déploiement de la fibre une priorité. Car l'Essonne est le territoire de tous les possibles, cette démarche, porteuse d'espoir et de nouvelles fonctionnalités, s'inscrit en plein dans la démarche Essonne, Terre d'avenir.



Signature de la convention de redéploiement du très haut débit numérique au Conseil Départemental de l'Essonne.



Démonstration en direct d'une réparation de fibres optiques en présence du Président François Durovray.

Piscine intercommunale : Il est temps d'enfiler les maillots de bain !..



Un projet communautaire structurant, moderne et attractif qui fera partie des belles réalisations de la CC2V

En avril dernier, une fois le « hors d'eau – hors d'air » des bassins effectué, la pose du chauffage au sol finalisée, le carrelage terminé et les tests d'étanchéité assurément concluants, la pose des équipements a pu enfin débuter : les plots de départ posés sur les murs quais, les lignes de séparation des couloirs de natation, les divers ancrages pour la mise en œuvre de jeux pour l'apprentissage mais aussi pour faciliter l'accès aux bassins des personnes à mobilité réduite... en clair, une longue liste de finitions nécessaires à la livraison officielle du chantier dont la commission de sécurité a validé les fonctionnalités le 22 juin dernier.

Un bâtiment certifié HQE* remarquable

- 3 000 m² de surface bâtie
- des espaces de stationnement et de détente paysagers
- une production énergétique propre et économique par géothermie
- des traitements de l'eau par ozone moins coûteux et plus respectueux des règles sanitaires.
- un cuvelage pour les 2 bassins aux formes complexes (balnéo, apprentissage et pataugeoire) pour assurer sur le long terme l'absence de fuites
- 1 bassin sportif de forme plus conventionnelle en béton brut étanche de 25 m homologué par la Fédération Française de Natation
- 1 espace dédié à la remise en forme et au bien-être avec sauna, hammam et douches hydromassantes

Sans oublier son architecture qui mêle harmonieusement bois, verre et acier en s'identifiant et s'intégrant à la spécificité du paysage forestier de la CC2V.

*HQE : Haute Qualité Environnementale



L'inauguration est d'ores et déjà programmée le 16 septembre prochain lors des Journées du Patrimoine sous la bannière « Jeunesse et Patrimoine », une fête que chacun des 20 000 habitants du territoire accueillera certainement avec plaisir !

Jeudi 20 avril

Suivez le guide !..

A l'issue d'une séance publique de la Communauté de Communes des 2 Vallées qui a adopté son budget primitif 2017 à l'unanimité des 15 communes, son président, Pascal Simonnot, a proposé aux élus communautaires de venir découvrir le futur centre aquatique où l'équipe du chantier attaquerait les finitions.

A quelques semaines de la livraison, la trentaine d'élus a découvert l'impressionnant équipement, guidée par leurs collègues en charge du suivi de l'opération, où une quarantaine d'ouvriers, tous corps de métiers confondus, œuvraient sans relâche de tous côtés !

Une visite qui a ravi tous les participants : pour preuve, les « super ! », « fabuleux ! » et « grandiose ! » qui fusaient pour décrire leurs impressions.



Colo Hiver 2017

... **Votre Centre de Loisirs de la CC2V** **du 27 février au 5 mars**

Retour en images sur le séjour à Gérardmer proposé aux enfants de l'intercommunalité par la CC2V pendant les vacances d'hiver. Âgés de 6 à 12 ans, les *intercopains* ont pu profiter d'un programme varié : ski, balade en raquettes, luge et autres joies de jeux dans la neige... sans oublier la boum ou la cérémonie de remise des prix du dernier soir où les fous-rires sont toujours de mise.



Les centres de loisirs de la CC2V

<http://www.cc2v91.fr/fr/information/2150/centres-loisirs>

OU

<https://www.facebook.com/CC2V91/>



SORET

Père et Fils

Peinture - Décoration
Revêtements sols et murs
Ravalements

23, rue du 8 mai 1945 - 91490 Moigny-sur-Ecole
Tél. 01 64 98 81 11 - Mobile : 06 83 94 01 54



TOUT SUR VOTRE EAU !..

La dynamique de votre communauté de communes



Depuis le 1^{er} janvier 2016, avec la mutualisation en matière d'eau et d'assainissement, la Communauté de Communes des 2 Vallées a repris ces compétences avec pour préoccupation de ne pas augmenter le prix du m³ d'eau tout en visant une amélioration du service et des canalisations.

Le réseau d'eau potable connaît de grandes différences sur le territoire en termes de vétusté. La CC2V a donc lancé un vaste programme de travaux pour renouveler ces réseaux et sécuriser l'approvisionnement en eau sur toutes les communes afin que chacun puisse bénéficier d'une eau de qualité. La première étape a consisté au changement de tous les branchements plomb sur Moigny et plusieurs autres communes. Mais ce sont aussi sur ces communes que le réseau d'eau potable est en mauvais état et de futurs travaux sont désormais à l'étude pour renforcer la qualité de l'eau, limiter les fuites, optimiser et sécuriser l'alimentation des foyers.

C'est sur ce dossier que la CC2V travaille actuellement avec ses partenaires comme l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Conseil Départemental de l'Essonne et le SIARCE en s'inscrivant dans le contrat de bassin s'étendant sur une partie du territoire essonnien et seine-et-marnais.



Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Nantaise des Eaux a fait place à SUEZ

Suez Environnement a racheté Nantaise des Eaux Services en avril 2015 via l'acquisition de la filiale du groupe allemand Gelsenwasser. Conformément à la décision par délibération de la Communauté de Communes des 2 Vallées, c'est donc la société SUEZ qui assure dorénavant la gestion du service de l'eau de notre commune.



Seul le nom change, les conditions d'application du service de l'eau ainsi que le prix de l'eau de la commune sont restés identiques. En revanche, si vous étiez mensualisé, vous avez été invité à ouvrir un nouveau dossier auprès du nouveau concessionnaire.



Pour joindre le service client SUEZ (appels non surtaxés)

Pour vos demandes administratives :
au **0 977 409 430**

du lundi au vendredi de 8h à 19h et
le samedi de 8h à 13h.

Pour les urgences techniques :
au **0 977 429 430**

24h/24 et 7j/7

En raison de l'incompatibilité du système de relève électronique des compteurs d'eau entre Nantaise et Suez, la facturation sera décalée en septembre/octobre.

Le Siarce devient le Siarce

... ou encore, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de Réseaux et de Cours d'Eau s'appelle désormais le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de Rivières et Cycle de l'Eau.

Depuis le 1^{er} janvier 2017 et suite à l'application du schéma départemental de coopération intercommunale de mars 2016, ce nouveau syndicat est né de la fusion de 5 établissements :

- le SIARCE auquel adhère Moigny sur École depuis de nombreuses années notamment en matière de gestion des eaux pluviales,
- le SIERE (Syndicat Intercommunal des Eaux entre Rémarde et Ecole),
- le SIA Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Lardy - Bouray - Janville),
- le SIA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Marolles - Saint Vrain),
- le SIE (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de la Juine).

C'est le nom du plus ancien d'entre eux, le SIARCE, qui a été choisi et regroupe dorénavant les 68 communes et les 270 000 habitants du territoire.

L'une des conséquences de cette fusion est que, selon la réglementation (article L 5212-20 du Code Général des Collectivités Territoriales), ce nouveau syndicat ne peut pas prélever sa participation sur les taxes locales des contribuables lors de sa première année (donc seulement en 2017 en ce qui concerne le SIARCE), comme c'est le cas ordinairement afin de faire face à ses frais de fonctionnement.

Ce sont donc les communes - dont Moigny - qui devront directement contribuer au fonctionnement du syndicat en inscrivant une somme au budget communal correspondant au montant de cette participation



Propriétaires de parcelles forestières : ce message vous concerne...

(5000 €), et ce, en augmentant les taux et en mixant les taxes d'habitation et foncière pour en financer le montant.

Conscient de la problématique engendrée par cette disposition réglementaire, l'exécutif du nouveau SIARCE (dont notre maire est le 4^{ème} Vice-Président), avait saisi la Direction Départementale des Finances Publiques ainsi que Madame la Préfète, le 15 novembre 2016, afin de bénéficier d'une dérogation et de pouvoir appliquer le dispositif de fiscalisation des contributions dès l'année 2017. Mais les services de l'État ont refusé cette dérogation et imposé au SIARCE de solliciter ces contributions budgétaires auprès des communes.

La non-fiscalisation de ces contributions a pour effet de faire disparaître des feuilles d'impôts locaux des contribuables la ligne « part syndicale », et engendre des conséquences budgétaires pour les collectivités adhérentes. En conséquence, l'augmentation du taux réparti sur les taxes d'habitation et foncier bâti communal aura pour effet d'augmenter le produit fiscal perçu par la commune, **mais sera totalement neutre pour le contribuable** qui constatera à due proportion la disparition de cette « part syndicale » de sa feuille d'impôt. Cette « mécanique comptable » complexe est imposée par l'État contre l'avis des élus communaux.

Encore une fois l'État complique la vie des communes et des habitants au lieu de simplifier les choses !

Les forêts du Gâtinais français représentent 33% de la surface du Parc avec 18 000 propriétaires qui se partagent plus de 18 000 ha. Chacun d'entre eux possède donc en moyenne 1 ha de bois ou de forêt, le plus souvent morcelé en plusieurs parcelles éloignées les unes des autres.

Conjointement menée par le Centre Régional de la Propriété Forestière et le Parc naturel régional du Gâtinais français, cette opération a pour but de vous aider dans vos démarches et de vous permettre de réaliser des **transactions** (achats/ventes/échanges) de parcelles à vocation forestière afin de faciliter leur gestion ou bien de **récolter vos bois**.

Vous pouvez consulter dans votre mairie les cartes réalisées afin de localiser les terrains proposés à la vente ou à l'échange.

Vous pourrez ensuite prendre contact avec le chargé de mission qui vous donnera de plus amples informations :

Jean-François Baron
(CRPF Île-de-France - Val de Loire)

Maison du Parc

20 bd du Maréchal Lyautey
91490 Milly-la-Forêt
tél. 01 64 98 23 34 - 06 18 58 40 50
mail : j.baron@parc-gatinais-francais.fr

Ce dispositif lancé dans le cadre de la Charte Forestière de Territoire a pour objectif la gestion durable de nos forêts.

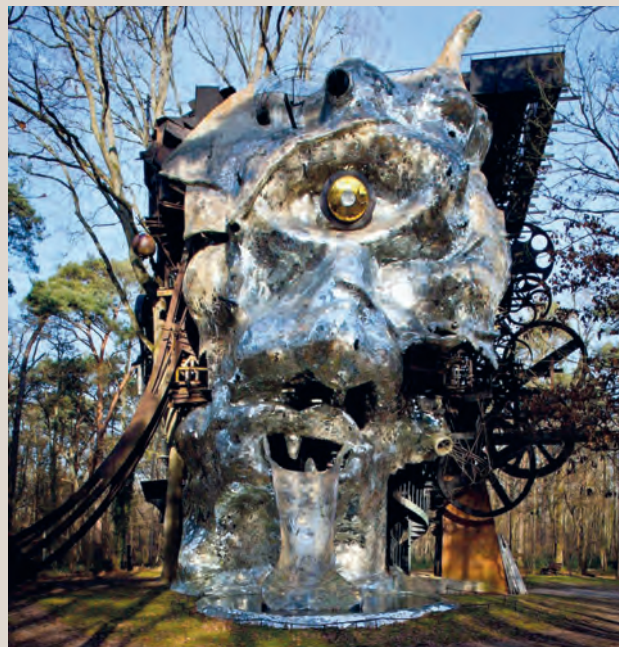


Savez-vous couper du bois ?

A Moigny, vente de bois sur pied

Sur des parcelles de bois communaux et à des prix très intéressants.

Vous avez le matériel, nous avons les arbres...
prenez contact avec la mairie de Moigny-sur-Ecole
auprès de Yannick Foucher.



© Régis Grman - Le Cyclop de Jean Tinguely
Association Le Cyclop - CNAP

Tarif réduit pour tous les habitants de la CC2V

Cette œuvre monumentale de 22,50 mètres de haut et de 350 tonnes d'acier, construite par le sculpteur Jean Tinguely, sa femme Niki de Saint Phalle et plusieurs de leurs amis artistes est aussi un lieu de création contemporaine où résidences d'artistes, expositions, conférences... se succèdent tout au long de la saison.

Cette année, l'association Le Cyclop mettra également en place une semaine de visites gratuites pour l'ensemble des écoles de la CC2V au moment des journées du patrimoine. Le vendredi 15 septembre ainsi que la semaine du 18 au 22 septembre seront donc des journées dédiées aux enfants des 15 villes et villages de la Communauté de communes.

Tarifs CC2V www.moigny-sur-ecole.com - rubrique tourisme/à voir à faire...
Programmation et infos pratiques : www.lecyclop.com



L'office de tourisme intercommunal passe au high-tech

Samedi 6 mai



Inauguration de la borne tactile en présence de P. Simonnot - président de la CC2V, G. Bobault - présidente de l'Office du Tourisme intercommunal, B. Bouley - député suppléant, C. Parâtre, P. Imbert et A. Gros - conseillers départementaux et G. Hébert - conseiller régional.

Opérationnelle depuis le mois de mars et inaugurée en mai dernier, une **borne tactile**, accessible 7j/7 et 24h/24 équipe l'office de tourisme de Milly-la-Forêt. Les visiteurs peuvent désormais établir leur programme de découverte du **Sud Essonne** en quelques clics : lieux de visites et d'activités, produits du terroir,

événements à la fois locaux et régionaux, hébergements, restaurants, bons plans... Installées par la société CARTELMATIC, ces véritables vitrines numériques de nos richesses, bientôt au nombre de 4



sur le territoire, résultent d'une action du Pacte Sud-Essonne, animée par Essonne Développement et d'un partenariat entre le conseil régional, le département, le comité départemental de tourisme et les intercommunalités de l'Etampois, du Dourdannais, des 2 Vallées, du Val d'Essonne et Entre Juine et Renarde ainsi que d'autres partenaires comme le Parc naturel régional du Gâtinais français.



De nouveaux électeurs à Moigny

Le samedi 11 mars dernier, les jeunes moignacois ayant fêté leurs 18 ans au cours de l'année 2016, ont été invités à venir en mairie pour recevoir leur toute première carte électorale.



Les 15 jeunes majeurs présents se sont vus remettre non seulement leur passeport d'électeur mais également un livret leur rappelant les principes fondamentaux de la République, les droits et les devoirs du citoyen français. Monsieur Pascal Simonnot et ses conseillers municipaux, Mme Françoise Marjo, représentant madame la Préfète, et M. Maurice Bisasson, représentant monsieur le Procureur de la République, se sont succédé pour la remise des précieux sésames.

Chantier jeune

du 3 au 7 avril



L'écocitoyenneté : ça paye !...

La jeune équipe du 8^{ème} chantier citoyen, organisé conjointement par le Siarce* et la commune, a poursuivi l'égale et le débroussaillage le long des berges de l'École. Grâce à eux, cet espace naturel sensible sera prochainement accessible aux promeneurs.



Le dernier jour, en présence de Jacques Bernard, vice-président du Siarce et maire de Baulne, de Yannick Foucher, adjoint au maire et de Régis Bilger, conseiller municipal, tous deux chargés de l'opération, les récompenses et diplômes ont été remis aux 6 jeunes écocitoyens, dont 4 Moignacois.

*Siarce : Syndicat Intercommunal d'Aménagement de Rivières et Cycle de l'Eau



L'aventure vous tente ?..

Cet engagement est récompensé de 230 € en chèques-vacances et d'un diplôme qui atteste de votre sérieux lors d'éventuelles recherches de stage ou d'emploi. Un prochain chantier sera programmé pendant les prochaines vacances de Toussaint : informez-vous en mairie ou auprès du Siarce.

72^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

La cérémonie était dirigée par M. Martinez, président des anciens combattants de l'UNC de Milly-la-Forêt, en présence également du Souvenir Français représenté par son vice-président M. Paillet, des sapeurs-pompiers de Milly-la-Forêt, des élus du conseil municipal adulte et junior et bien entendu des habitants.



Cortège, montée des couleurs, hymne national, discours d'hommage, dépôt des gerbes de fleurs et minute de silence... la mémoire des cinquante millions de victimes de la guerre la plus meurtrière que l'humanité ait connue a été saluée avec tout le respect qui lui était dû.

Pour clore cette commémoration solennelle, les jeunes élus du CMJ, entourés de leurs aînés, ont été invités à faire une *photo de famille* installés fièrement dans la magnifique jeep, symbole du débarquement allié.



Résultats de l'élection Présidentielle 2017 à Moigny

Résultats* premier tour à Moigny

Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Emmanuel Macron	207	19,66	23,58
Mme Marine Le Pen	196	18,61	22,32
M. François Fillon	178	16,90	20,27
M. Jean-Luc Mélenchon	118	11,21	13,44
M. Nicolas Dupont-Aignan	91	8,64	10,36
M. Benoît Hamon	55	5,22	6,26
M. François Asselineau	12	1,14	1,37
M. Philippe Poutou	8	0,76	0,91
M. Jean Lassalle	8	0,76	0,91
Mme Nathalie Arthaud	4	0,38	0,46
M. Jacques Cheminade	1	0,09	0,11

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	1 053		
Abstentions	160	15,19	
Votants	893	84,81	
Blancs ou nuls	15	1,42	1,68
Exprimés	878	83,38	98,32

Résultats* second tour à Moigny

Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Emmanuel Macron	457	43,40	61,92
Mme Marine Le Pen	281	26,69	38,08

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	1 053		
Abstentions	229	21,75	
Votants	824	78,25	
Blancs ou nuls	86	8,17	10,43
Exprimés	738	70,09	89,56

Résultats des élections Législatives 2017 à Moigny

Moigny appartient à la 2^{ème} circonscription de l'Essonne, composée de 69 communes. C'est Franck Marlin qui est sorti vainqueur des urnes de ce territoire administratif pour la 6^{ème} fois, avec 59,4% des voix.

Résultats* premier tour à Moigny

Liste des candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Daphné Ract-Madoux	MDM	208	19,73	38,17
M. Franck Marlin	LR	132	12,52	24,22
Mme Valérie Girard	FN	64	6,07	11,74
M. Michaël Goasdoué	FI	48	4,55	8,81
M. Yannick Villardier	DLF	31	2,94	5,69
M. Patrick Polverelli	ECO	24	2,28	4,40
Mme Francine Bouvard	DIV	17	1,61	3,12
Mme Michèle Kauffer	COM	7	0,66	1,28
M. François Jean Leroy	ECO	7	0,66	1,28
M. Joyce Oliveira	DIV	6	0,57	1,10
M. Alain Chapeau	EXG	1	0,09	0,18

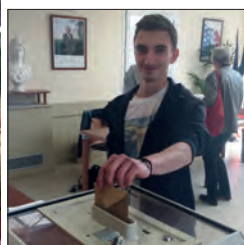
	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	1 054		
Abstentions	502	47,63	
Votants	552	52,37	
Blancs ou nuls	7	0,66	1,27
Exprimés	545	51,71	98,73

Résultats* second tour à Moigny

Liste des candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Daphné Ract-Madoux	MDM	222	21,06	51,15
M. Franck Marlin	LR	212	20,11	48,85

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	1 054		
Abstentions	575	54,55	
Votants	479	45,45	
Blancs ou nuls	45	4,27	9,39
Exprimés	434	41,18	90,61

*En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.



Théo Trévisan, jeune électeur de Moigny, votait pour la première fois

A notre "bonne Suzanne"

Mercredi 8 février dernier, l'église était pleine pour accompagner Suzanne Bouclet, partie le 30 janvier, pour son ultime voyage. Lors de la cérémonie en l'église St-Denis, sa paroisse, M. Pascal Simonnot a tenu à lui rendre un vibrant hommage.

En effet, Suzanne était une femme très attachante, toujours souriante avec un dynamisme à faire pâlir les plus jeunes. Elle était devenue pour certains leur mamie de cœur, toujours disponible dans les bons ou les mauvais moments.

Fille aînée d'une fratrie de 7 enfants, née à Francueil dans l'Indre-et-Loire le 10 février 1921 de parents employés de ferme, elle a dû quitter l'école dès l'âge de 12 ans pour aller en place - terme utilisé à l'époque pour désigner un emploi de bonne à tout faire dans des familles bourgeoises. Autant dire que son enfance n'a pas été des plus heureuses et que pour elle, le Père Noël n'existait pas à cette époque-là...

C'est en 1941, en pleine guerre, qu'elle a rencontré, à l'âge de 18 ans, « Riton », Monsieur Henry Bouclet natif de Moigny, avec qui elle a pu partager quelques années de bonheur en s'installant dans notre village.

Deux enfants sont nés de leur union : Françoise et Jean-Claude. Prématurément veuve à 42 ans, elle est devenue famille d'accueil pour gagner péniblement sa vie durant plusieurs années.

Sa vie, qui n'a jamais été un long fleuve tranquille, lui a forgé ce caractère volontaire et combatif. En 2005, un nouveau drame la frappe, avec la perte de son fils Jean-Claude. Pour elle, désormais, la vie n'aura plus la même saveur.

Toujours dévouée aux autres et prête à rendre service, c'était une battante, continuellement coquette, qui aimait s'amuser, chanter et danser.

Toujours prête à donner un coup de main, elle s'investissait et participait activement à la vie du village : aux manifestations communales, du Foyer Rural – dont elle était encore membre honoraire – et aux cérémonies commémoratives.

C'est elle qui, par exemple, distribuait la botte de cresson lors de la cérémonie des vœux du conseil municipal et s'inquiétait de ce que chacun puisse repartir avec son précieux bouquet.

C'était ça, sa vie !...

être proche des gens et toujours se sentir utile.

De nombreuses personnes sont venues rendre hommage à cette grande dame, qui a traversé les époques toujours avec le même allant, qui a affronté les épreuves de la vie avec toujours le même courage, la même élégance et le même dévouement.

*Adieu Suzanne... et merci pour tout ce que tu nous as donné,
chacun d'entre nous le gardera précieusement au fond du cœur !*

Septembre 2013 marché rural

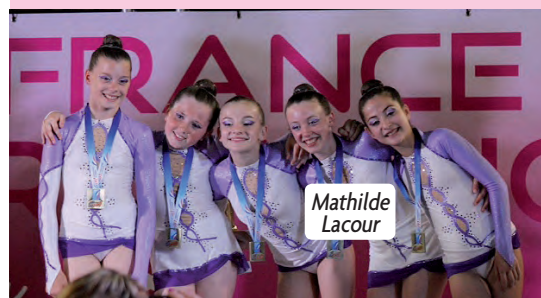


Les gymnastes de au championnat

Héritière de la gymnastique et de la danse, la gymnastique rythmique combine performance sportive et dimension artistique. Elle allie dextérité des engins (ballon, corde, ruban, massues, cerceau), expression artistique en musique et grâce en mouvement.

Près de 150 ensembles et équipes ont participé au Championnat de France soit plus 500 gymnastes au top niveau de cette discipline.

Les résultats pour nos jeunes moignacoises sont éloquentes, la suite en images !



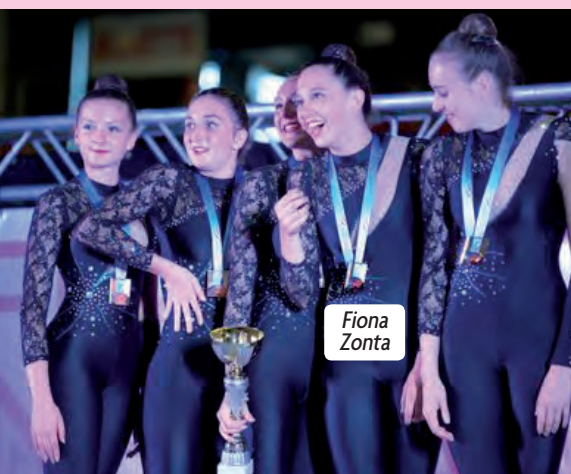
3^{ème} au Championnat de France
catégorie TF* B : 13 ans et moins



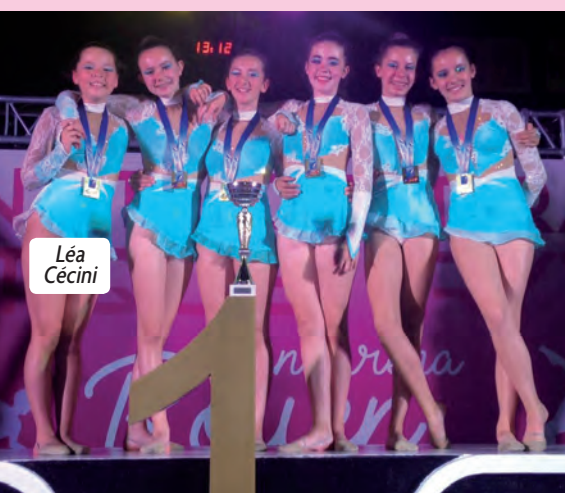
Vice-Championnes de France
catégorie TF* B : 10/11 ans



Moigny à l'honneur de France à Rouen



Championnes de France
catégorie TF* A : 17 ans et moins



Championnes de France
catégorie TF* B : 15 ans et moins



Vice-Championnes de France
catégorie TF* A : Toute catégorie

◀ **6^{ème} au Championnat de France**
catégorie : TF* B : Toute Catégorie

*TF : Trophée Fédéral

Mercredi 21 juin

Si on chantait !

Les ateliers groupes et chants du Conservatoire intercommunal de musique, menés par Sébastien Chaillou, ainsi que le groupe *The Passengers* sont venus en voisins pour partager leur répertoire varié.

Du soleil, de la musique qui bouge de la chanson française à la variété internationale en passant par les airs pop-rock d'hier et d'aujourd'hui..., un p'tit menu spécialement



concocté par Dominique le gérant du Petit Moigny : tous les ingrédients étaient réunis pour passer une excellente première soirée d'été.

Et ça tombe bien, le public était au rendez-vous.

Merci à tous les organisateurs, partenaires et bénévoles pour ce bon moment !



COICAE
Nos soirs passés ! Soirées aux villages !

Bravo à nos jeunes judokas



Johann Labbe :
Champion de l'Essonne minimes 2017, 2^{ème} des 1/4 de finale France, qualifié pour les 1/2 finale des championnats de France.



Guillaume Labbe :
Champion de l'Essonne cadet 2017 et 3^{ème} des 1/2 finale France et qualifié en coupe de France en octobre prochain.

UN CABINET D'AVOCAT près de chez vous !..

Après un Master bilingue de Droit Européen et un Master de Droit des Affaires, Marjorie Besse, Moignacoise depuis sa plus tendre enfance, est devenue avocate.

Inscrite au barreau de l'Essonne et à la Cour d'Appel de Paris, Maître Besse a créé son cabinet M.B. AVOCATS sur les

communes d'Evry en 2002 et de Paris en 2010.

En 2016, elle ferme son cabinet parisien et revient s'installer avec sa famille dans notre village où elle installe un cabinet secondaire.

Soucieuse d'offrir ses services aux habitants de sa commune et avec l'aimable autorisation de la municipalité, elle se tiendra désormais à votre disposition de façon bénévole pour répondre à toutes vos questions d'ordre juridique.

Chaque 1^{er} samedi du mois de 9h à 12h - Consultation gratuite
Maison des associations - 59 Grand-rue
Prise de rdv :
01 60 79 29 79



M.B. AVOCATS

Marjorie BESSE
Avocat à la Cour

Cabinet principal
1 Place des Terrasses de l'Agora - 91000 Evry

Cabinet secondaire
6 Rue Des Hôpitaux - 91490 Moigny-sur-Ecole
Consultations sur RDV
du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00
Tél : 01 60 79 29 79
www.besse-avocat.fr
Email : cabinet@besse-avocat.fr



Inscription catéchisme rentrée 2017

Catéchisme : à partir du CE1

Permanences prévues pour l'ensemble du secteur pastoral, quelle que soit la commune de résidence (livret de famille ou fiche d'état-civil de l'enfant et l'attestation de baptême si l'on en possède une).

Samedi 9 septembre :

10h-11h30 - église de Milly-la-Forêt
15h-17h - église de Boutigny

Mercredi 13 septembre :

14h30-16h - église de Boutigny

Samedi 16 septembre :

10h-11h30 - église de Milly-la-Forêt
15h-17h - église de Maise

Mercredi 20 septembre :

14h30-16h - église de Boutigny

Samedi 23 septembre :

10h-11h30 - église de Milly-la-Forêt
10h-11h30 - église de Mespuits
15h-17h - église de Bouville

Eveil à la foi : à partir de 4 ans

Contacts :

Corentin et Céline Cavrois 09-54-27-16-57
Philippe et Isabelle Girod 07-81-90-72-68

Réservez ces dates !

Tournoi de ping-pong
1^{er} octobre

Halloween
31 octobre

Dimanche 23 avril

2^e édition

JOURNÉE AMÉRICAINE : AMBIANCE WOODSTOCK AU CITY-STADE!



Avec le soutien de la municipalité et du pôle technique de la SICAE, la deuxième édition de cette manifestation organisée par l'association des Wandering Road'n'Buddies a remporté un succès phénoménal : malgré ce premier tour des élections présidentielles en ce dimanche du 23 avril, près de **4 000 visiteurs** se sont déplacés pour goûter aux joies du *cars and bikes*, des nombreux concerts gratuits et des stands variés.

Bravo aux organisateurs pour cette belle journée qui s'est déroulée sans encombre malgré le nombre de voitures et de motos qui ont envahi nos rues.

Un rendez-vous qui fera sans doute date dans les agendas... **à l'année prochaine !.**



SICAE
 The only Justice / C'est un village !



Dimanche 8 janvier



Flambée de sapins



Tout feu, tout flamme !..

Des marrons et vin chauds, l'embrasement des sapins, des cornemuses et des trompes de chasse... tout y était pour réchauffer le cœur des Moignacois venus nombreux pour découvrir le spectacle des sapins illuminés une dernière fois, ou plutôt embrasés serait plus juste !



Salon Mode et Bien-être

Prochain salon
Dimanche 14 janvier 2018



Dimanche 29 janvier

Une équipe dynamique pour une journée de soldes à deux pas de chez vous

Deux fois par an, Moigny offre son Salon Mode et Bien-être qui regroupe les différents acteurs de la mode et du bien-être, qu'ils soient VDI (vendeurs vendeuses à domicile) ou artisans. Les différents thèmes exposés sont la mode, la beauté, le bien-être, les bijoux, la décoration, etc. Il ne manque que le Défilé de prêt à porter et lingerie à mettre au programme !!!



Dimanche 25 juin

Un tournoi pauvre en équipes !..

Dimanche 2 avril

Ce rendez-vous du CMJ avait pourtant bénéficié d'un temps clément, mais seuls 5 jeunes s'étaient déplacés. Pour ne pas pénaliser les sportifs en herbe, parents et élus ont chaussé les baskets pour quelques matches.



Merci à eux ainsi qu'à **Émilie Leroy**, notre souriante agent d'accueil à la mairie, qui, avec sa famille, a également participé aux rencontres.



Dimanche 12 février

Pour la 3^{ème} année consécutive, le Conseil municipal junior a organisé sa bourse aux vêtements et articles de puériculture. Un grand déballage plein de bonnes occasions !



Bourse aux vêtements du CMJ



Pluie d'œufs de Pâques

Lundi 17 avril

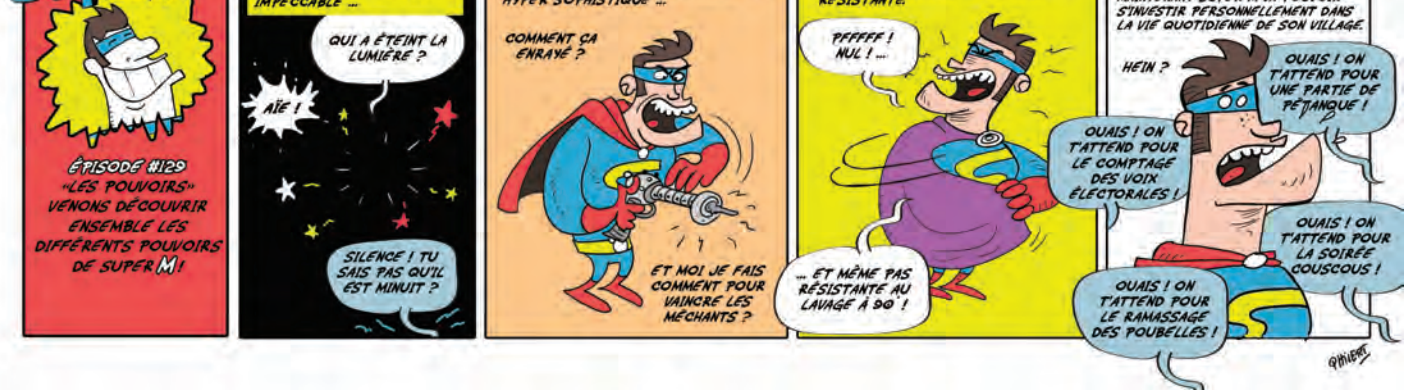
Le temps frais et les courtes averses n'auront pas démotivé les enfants pour venir faire leur récolte annuelle de chocolats.

Quelques règles du jeu ont été rappelées avant le top départ de la chasse.



La quarantaine de petits chasseurs sont repartis ravis, leurs paniers bien remplis sous le bras !

Les aventures de Super M





Naissances

- ★ Axel Spek né le 14 février à Fontainebleau
- ★ Aubin Valtel né le 1^{er} mars à Fontainebleau
- ★ Lilian Acker né le 21 mars à Etampes



Mariages

- ★ Eugénie Millet et Alexandre Beucourt le 20 mai 2017
- ★ Stéphanie Duboc et Jean-François Monti le 3 juin 2017
- ★ Catherine Ragu et Gérard Sédard le 8 juillet 2017



Stéphanie Duboc et Jean-François Monti

Décès



- ★ Suzanne Bouclet décédée le 30 janvier 2017 à Fontainebleau
- ★ Philippe Matharan décédé le 14 mars 2017 à Moigny-sur-École

Calendrier des manifestations

2^{ÈME} SEMESTRE 2017

DU 2 AU 22 SEPTEMBRE :

Exposition *Arpenter, c'est peut-être le verbe le plus important*, médiathèque La Grange

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE :

Marché rural, forum des associations, Association du Foyer Rural

SAMEDI 9 SEPTEMBRE :

Conférence *Les Communards* (1^{ère} partie) par M. Scotto d'Aniello, Salle des fêtes

SAMEDI 16 SEPTEMBRE :

Conférence *Les Communards* (2^{ème} partie) par M. Scotto d'Aniello, Salle des fêtes

16 ET 17 SEPTEMBRE :

Journées européennes du patrimoine : expositions, visite de l'église, concert de musique traditionnelle irlandaise

DIMANCHE 1^{ER} OCTOBRE :

Tournoi de ping-pong, CMJ, Salle des fêtes

DU 6 AU 28 OCTOBRE :

exposition *Street photography*, R. Boyer, médiathèque La Grange

SAMEDI 7 OCTOBRE :

Théâtre de la Saint-Denis "*Et pendant ce temps, Simone veille*", Salle des fêtes

DIMANCHE 8 OCTOBRE :

Foire à tout - Fête de la Saint-Denis, Association du Foyer rural, City Stade

VACANCES DE LA TOUSSAINT :

Chantier citoyen, Siarce (Renseignements en mairie)

MARDI 31 OCTOBRE :

Concours et défilé d'Halloween, CMJ, Salle des fêtes

DU 8 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE :

Exposition interactive *Anuki*, médiathèque La Grange

SAMEDI 11 NOVEMBRE :

Commémoration de l'armistice 1914-1918

SAMEDI 18 NOVEMBRE :

Soirée dansante, Association du Foyer rural, Salle des fêtes

DU 8 AU 23 DÉCEMBRE :

Exposition photo « macro » de J. Nardo, médiathèque La Grange

VACANCES DE NOËL :

Exposition « féerie de poupées » prêtée par Mireille Caron, médiathèque La Grange

Mairie : Horaires d'ouverture au public

59 Grand-Rue - Tél. 01 64 98 40 14
mairie-moigny-sur-ecole@wanadoo.fr

Lundi :	9h30-12h30	14h30-17h30
Mardi :	9h30-12h30	14h30-18h30
Mercredi :	9h30-12h30	14h30-17h30
Jeudi :	9h30-12h30	14h30-17h30
Vendredi :	9h30-12h30	14h30-17h30

Vous souhaitez insérer une publicité dans le bulletin municipal... c'est facile !
Renseignez-vous auprès de la mairie

Pompes Funèbres Roger MARIN depuis 1929

Contrats pré-obsèques "sans questionnaire médical"

Marbrerie - Chambres Funéraires



Champcueil	☎ 01 64 99 79 00
Corbeil-Essonnes	☎ 01 64 96 03 03
Milly-la-Forêt	☎ 01 64 98 89 29
Evry-Courcouronnes	☎ 01 60 87 17 80
La Ferté Alais	☎ 01 64 57 42 74
Étampes	☎ 01 60 80 02 49
Paris (3 agences)	☎ 01 46 27 07 56



• Aux Vins De La Halle •

du Mardi au Vendredi

9h30 - 12h30

15h00 - 19h15

Samedi

9h30 - 13h00

14h30 - 19h30

Dimanche

9h30 - 13h00

- Cave à vins
- Champagnes
- Bières
- Spiritueux
- Epicerie fine

E.mail : cave@avdlh.fr

19 Place du Marché 91490 Milly-la-Forêt • 01-75-66-00-37

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

N.R.J

dépannage - chauffage - alarme - informatique - courant faible

Siège social : ZA, 9, rue des Chenêts

91490 MILLY-LA-FORÊT

Tél. 01 64 98 77 91 - Fax. 01 64 98 77 67

nrj.electricitegenerale@wanadoo.fr



1, Bis Grande rue
91490 Moigny sur Ecole

REPARATION VENTE NEUF ET OCCASION

MILLY MOTOCULTURE



01 64 98 75 02

REPARATION VENTE NEUF ET OCCASION

weldom

ensemble, c'est mieux

Bricoler • Décorer • Jardiner

BRICOLAGE
DÉCORATION - JARDIN
MATÉRIAUX

S.A.R.L. SCG Boursault

Grande Rue Oncy sur Ecole - 91490 Milly-la-Forêt - Tél. 01 64 98 71 98

Horaires d'ouverture : • du lundi au samedi 9h-12h30/14h-19h

• dimanche matin 9h30-12h30

TRANSPORT

BOSCHER Daniel

Rue du Souvenir "la Grande Haie"

91490 Moigny-Sur-Ecole

Tél. 01 64 98 48 10



123webimmo.com

L'agence moins chère que les agences !®

Estimation offerte

Toute la sécurité et les services d'une agence pour :

1%

2%

3%

Voir le tarif sur notre site*

06 84 09 27 09 / 01 64 29 15 96

Secteur de Milly-la-Forêt et sa région
1 rue des Perdrix à Moigny-sur-Ecole
milly@123webimmo.com

www.123webimmo.com



33 rue Denis Papin
91240 Saint-Michel-sur-Orge

Tél. : 01 60 16 94 23

Fax : 01 60 16 94 61

Traiteur

J. Barrero

www.barrero.com

Email : barrerojose@wanadoo.fr

Menuiserie HOUDIN & Fils

Agrée RGE

Menuiseries extérieures
bois-alu-pvc
Parquets, Meubles sur mesure
Escaliers-volets

Portable : 07 61 90 52 71
Atelier : 01 64 98 08 16

E-mail : houdinfk@orange.fr

1 bis rue Adonis Rousseau - 91490 Moigny-sur-École



Fabrication et pose à vos mesures de

Fenêtres - Portes - Volets

en PVC - Bois - Alu

01 64 98 93 23

www.sitefpv.com Devis gratuit

91 PRUNAY-SUR-ESSONNE

ETANCHEPRO

COUVERTURE - MAÇONNERIE ISOLATION DE TOITURES

8 ter rue du Faubourg Saint-Wulfran
91490 Milly-la-Forêt

Tél. 01 64 98 55 36 / Fax : 01 64 98 65 09

E-mail : etanchepro@wanadoo.fr



Travaux Agricoles du Gâtinais



Entreprise de travaux agricoles

Entreprise
de travaux agricoles
Bernard Lachenait

27 Grande Rue
91490 Moigny-sur-École
Tél. 01 64 98 08 70
Fax 01 64 98 41 06



LE BONHEUR EST DANS LE PRÈS.

Chez Intermarché, nous privilégions les producteurs locaux :
ça favorise l'emploi dans nos régions, ça réduit les coûts de transport
ainsi que le bilan écologique et c'est encore meilleur dans nos assiettes.
Ainsi, nous travaillons avec plus de 19 700 partenaires : éleveurs,
agriculteurs, producteurs et vignerons.



Intermarché
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE
ONCY-SUR-ECOLE

POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR